

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - - 5 cents la copie

12^{ME} ANNÉE, No 694.—SAMEDI, 30 NOVEMBRE 1895

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.
BUREAUX, 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



VŒU A SAINT ANTOINE DE PADOUE. —Tableau de M. Loubat

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 30 NOVEMBRE 1895

SOMMAIRE

TEXTE.—A bâtons rompus, par Gaston-P. Labat.—Causerie d'automne : Le souvenir, par Ludo.—Nos gravures : Bénédiction de cloches ; À travers le Canada ; Vœu à saint Antoine de Padoue ; Le nouveau ministère français.—Poésie : Novembre, par Alberte de Montgrand.—Poésie : Montcalm au Canada, par Pierre Halary.—Trop tard, par Wilfrid Locat.—Le lieutenant-colonel Prevost, par P.-G. R.—Guillaume II en Alsace-Lorraine.—Fiançailles royales.—Au milieu des Acadiens en 1864, par L.-H. Tremblay.—Carnet du *Monde Illustré*.—Renseignements divers.—Le tour du monde à pied.—Cérémonies funèbres chez les barbares.—Magie blanche en famille (avec gravure).—Choses et autres.—Feuilleton : La mendicant de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin.

GRAVURES.—Vœu à saint Antoine de Padoue.—Portrait du lieutenant-colonel Oscar Prevost.—La visite de l'empereur d'Allemagne aux champs de bataille de 1870.—Portraits des membres du nouveau ministère français.—Au Temiscamingue : Mission catholique.—Cimetière Mont-Royal : Chapelle et bureaux d'administration.—Portraits du prince Charles de Danemark et de la princesse Maud de Galles.—Bénédiction de cloches à Saint-Henri (près Montréal.)

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

NOS PRIMES

LE CENT TRENTE-HUITIÈME TIRAGE

Le cent trente-huitième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ, (numéros datés du mois de NOVEMBRE), aura lieu samedi, le 7 DECEMBRE, à 2 hrs de l'après-midi, dans nos bureaux, 42, Place Jacques-Cartier.

Le public est instamment prié d'y assister.

A BATONS ROMPUS

La neige, ce duvet céleste que Dieu envoie pour protéger la nature contre les rigueurs de l'hiver, blanchit tout. La première bordée vient de tomber. Si elle réchauffe la nature, par antithèse elle refroidit les déshérités de ce monde. Si je dis les déshérités de ce monde, c'est parce que Dieu, leur devant une compensation, les fera hériter de l'autre monde. En effet, n'a-t-il pas dit, par la bouche de son Fils : "Heureux ceux qui souffrent." Ce qui veut dire que le métier de pauvre vaut mieux que le métier de riche. Toutefois, il est un correctif pour les riches. C'est de réchauffer les ayant-froid de leur concours sympathique

et tangible. A ce titre, ils jouiront de la part des pauvres : ils se réchaufferont un jour au grand foyer céleste !

* *

Beaucoup de personnes se demandent pourquoi certaines gens émigrent. On pourrait répondre à ces curieux ou à ces inquisiteurs : c'est parce que ces gens là aiment les voyages, et cela en dépit du poète qui a dit : "à tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !" D'autres disent : c'est parce qu'ils vivent mieux à l'étranger que chez eux, et cela pour donner raison au proverbe : "Nul n'est prophète dans son pays." Pour nous, nous dirons ceci. L'émigration se compose généralement de trois sortes d'individus : 1o de ceux qui n'aiment pas la forme gouvernementale de leur pays ; 2o de ceux que la concurrence tue et qui viennent porter le fruit de leur expérience dans les pays nouveaux, tout comme autrefois les colons y ont apporté leurs charrues et leurs vaches ; 3o enfin, il y a ceux qui ont éprouvé des malheurs de famille, des peines de cœur, des revers de fortune. Je ne parle pas,—et c'est le petit nombre,—de ceux, qui ayant payé leur dette à la société ou forfait à l'honneur, travaillent à se refaire une honnêteté.

De ces gens là il y en a partout, dans tous les pays et de tous les pays, et si on savait ce qu'ils souffrent, on leur serrerait la main. Si on pouvait descendre dans le cœur d'un Alsacien ou d'un Lorrain rêvant aux bords verdoyants du Rhin, si on pouvait sonder l'âme d'un Polonais pensant aux steppes de sa sainte Pologne ; si on voyait les pleurs silencieux de celui dont la maison a été changée en un tombeau, on ferait comme ces gens-là : on pleurerait !...

Cette idée contre les émigrés est tellement fautive que, voici ce qui m'est arrivé, il y a bientôt vingt ans.

C'était à Québec. Me promenant un jour à Saint-Sauveur, pour y faire une étude de mœurs, j'eus une légère difficulté avec un noble habitant de ce quartier. Je dus quitter le champ de la discussion, poursuivi par les épithètes suivantes : *Va-t'en renégat, va-t'en chassé de chez vous. Tu n'es pas content d'avoir déjà été pendu en France et tu viens te faire pendre ici...*

* *

Puisque je viens de parler de pendaison, quelques-uns se demandent ce qui doit se passer dans l'esprit de ceux qui attendent la corde.

D'aucuns prétendent, comme dans *Les derniers jours d'un condamné*, qu'ils subissent mille morts morales avant l'étranglement final. D'autres, enfin, plus charitables, disent que le condamné a plus de chance que ses victimes, car lui, l'assassin, a le temps de se réconcilier avec Dieu, tandis que ses victimes, elles, n'ont pas eu le temps de se reconnaître.

Ne nous hâtons pas de porter de jugement prématuré comme le disait le judicieux et si bienveillant Léon XIII, quand on lui annonça la mort de Renan.

En effet, qui est-ce qui peut savoir ce qui se passe dans l'esprit de ceux qui disparaissent brutalement, subitement. Ainsi, un jour, dans mon vieux cher Québec, un ouvrier tomba du haut d'un mât sur le pont d'un navire et ne se tua pas.

"Durant ma chute, disait-il plus tard, je me voyais mort, et toute ma vie se refléta à mon esprit, comme si je me mirais dans une glace. Alors je trouvai le courage de me donner un coup de poing sur la poitrine, tout comme le prêtre quand il dit la messe, et, quand j'arrivai en bas, j'étais sauvé..."

Celui-là, c'était un Canadien...

Dans une autre circonstance, un homme, pris de remords, se jeta du haut d'un pont dans une rivière. Un passant s'écria : "Encore un chez le diable !" "Ne vous hâtez pas plus vite que Dieu, dit un saint qui passait en même temps. Entre le pont et la rivière, cet homme a eu le temps de se reconnaître."

Celui-là était un Français qui avait fait de la peine à sa belle-mère.

Moi, j'en conclus que si Dieu recorde au assassins la grâce de se reconnaître, il doit, plus forte raison, accorder la même grâce à leurs victimes.

* *

Le chien, ce plus noble et fidèle ami de l'homme, après la femme, va être dressé à dépister l'ennemi, à chercher les blessés sur le champ de bataille et même à porter des dépêches.

Le chien va donc manger à la gamelle nationale. Nous lui devons bien cette réhabilitation, nous qui en avons tant manqué durant le terrible siège.

Voilà donc le chien enrôlé, enrégimenté, et devant, comme les soldats, non trouver un bâton de maréchal dans sa giberne, mais passer à l'état de défenseur de la Patrie. Ayant vu à l'œuvre les chiens du Mont Saint-Bernard, je suis surpris qu'on n'ait pas pensé, plutôt à cette idée aussi excellente que patriotique.

Or, puisque les chiens vont compter parmi les défenseurs de la patrie, je me demande, et je l'ai déjà écrit quelque part, pourquoi on ne dresserait pas aussi les chiens à surveiller et garder les prisonniers. Ils gardent déjà les moutons, et comme preuve, c'est qu'il y a certain seigneur russe qui en possède une meute de 35,000 pour garder ses troupeaux.

Moi-même, j'ai vu dans le Nord-Ouest un prisonnier échappé qui allait être introuvable quand, un chien, lancé à ses trousses, le ramena. Je crois que cette idée de chiens dressés à garder les prisonniers rendrait service à la société et à la tranquillité placide des gouverneurs de prisons.

* *

M. l'échevin Lefebvre a été l'objet, à l'occasion de ses noces d'argent, d'une manifestation très flatteuse, laquelle donne envie d'être marié et d'être échevin.

La joyeuseté s'est passée au Riensau, lequel n'engendre jamais mélancolie. A part la sympathie qu'on a témoignée à M. Lefebvre, sympathie qui débordait de tous les cœurs et des coupes de champagne, on lui a présenté des cadeaux d'une valeur tangible. Non-nobles. Remarqués entr'autres :

1o. Deux pendules splendidement artistiques. Les gens en retard prétendent que c'est afin de rappeler aux échevins que le temps c'est de l'argent : *Time is money*.

2o. Des candélabres et des lampes merveilleuses. Ce qui a fait dire à quelques avoués que les échevins voulaient nous éclairer.

3o. Un nécessaire pour toilette. Les échevins prétendaient que les échevins ont quelquefois besoin de brosses et de peignes pour discuter les affaires publiques...

Il y en a encore bien d'autres, mais nous attendrons les noces d'or de M. l'échevin Lefebvre pour en parler.

* *

Scène vue et entendue de ma croisée.

La première neige venait de tomber, et deux petits oiseaux, mariés depuis peu et imprévoyants comme tous les amoureux, se demandaient comment ils déjeuneront. Passa un attelage dont les deux chevaux, levant

l'appendice caudal, salirent la neige... Et nos deux petits moineaux se jetèrent dessus, y trouvèrent de quoi déjeuner et s'envolèrent en chantant :

" Les petits des oiseaux il donne la pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature."

Antoine P. Labat

CAUSERIE D'AUTOMNE

LE SOUVENIR

Memorare.

C'est le sympathique Lusignan, je crois, qui a écrit : *Novembre s'ouvre par un glas*, et c'était toucher la note la plus expressive pour circoncrire dans une seule pensée toutes les tristesses, les deuils, les misères et les chagrins sans nombre qu'enfante l'automne. L'on dirait qu'avec novembre cette saison langoureuse vient en pleine maturité.

Mais quoi qu'on dise de l'automne et malgré son teint blafard, c'est dans ces jours de morne rêverie que je préfère la nature : alors elle me paraît plus éloquente et parle mieux à mon cœur.

Je n'ai pas assez d'yeux pour l'admirer quand elle se dépouille peu à peu de tout ce qui m'a pourtant ravi, durant la belle, la bonne saison. Et pour recevoir les poétiques impressions qu'opère en moi ce changement de décor, oh ! non plus je n'ai pas assez d'âme... Mais j'ai un cœur qui a encore vingt ans, sur lequel souffle la brise automnale ; et sur ce pauvre cœur bien des sentiments viennent se heurter quand ils sont trop fortement poussés par cette chère brise du souvenir qui se change parfois hélas ! en vent impétueux.

Où, j'aime l'automne, car il m'invite à remonter ma vie et

" J'aime le passé, qu'il chante ou soupire,
Avec ses leçons qu'il faut vénérer,
Avec ses chagrins qui me font sourire,
Avec ses bonheurs qui me font pleurer ! "

Le souvenir, c'est bien l'âme de la vie... passée, car il la vivifie.

En effet, quand les jours heureux ne sont plus, quand les joies et les bonheurs momentanés nous ont délaissés, oh ! qu'il fait bon évoquer le passé, de se rappeler un à un les plaisirs envolés, de songer au cher autrefois... que l'on rêve pour demain !

Pour qui sait se souvenir c'est goûter une seconde fois : c'est bien revivre par le cœur de la vie du passé.

Novembre, c'est le mois du souvenir par excellence. Quand on voit les fleurs séchées tomber sur leur tige, cela ne fait-il pas songer aux disparus que la mort a flétris pour nous les ravir ?

L'Eglise dans sa sage liturgie a donc bien choisi ce temps pour le consacrer spécialement au souvenir des morts.

De fait, que nous dit la nature quand elle passe ainsi, j'oserais dire par ce spasme de l'agonie, quand ses beautés s'éteignent une à une, quand sa splendeur se voile graduellement dans ce ciel nébuleux et que le givre à son tour paralyse tout ce qui semblait vivre ?

Croyants, entendez-vous sa voix, sa voix plaintive qui vous parle à travers le bruissement des feuilles desséchées que l'on s'empresse d'enlever de nos rues comme des cadavres putréfiés que l'on charrie pêle-mêle dans une fosse commune ?

Chrétiens, entendez-vous sa voix, sa voix rauque qui vous parle par ce craquement funèbre des branches demi-gelées, demi-mortes, se brisant sous le coup d'un vent furibond ;

elles sont étreintes d'abord, puis arrachées violemment du tronc dont le flanc reste béant ?

Que disent donc ces clameurs confuses parlant un langage compris et mieux senti ?

" *Sic transit gloria mundi*. Rappelle-toi que tu finiras de même et souviens-toi de ceux qui ont passé ! "

Et par delà la tombe, n'entendez-vous pas ces voix toujours amies et doublement chères : " O vous qui fûtes mes amis, vous que j'ai choyés, que j'ai bercés, vous que j'ai tant chéris et qui m'avez aimé : mon fils, ma mère, vous à qui j'ai donné mon nom ; tendre ami, douce fiancée, souvenez-vous de moi, priez pour moi car je souffre : la main du Seigneur s'est appesantie sur moi ! "

Ah ! ne soyons pas sourds à ces supplications, que ces plaintes des infortunés trépassés trouvent écho dans nos cœurs : prions pour les *bonnes âmes*, souvenons-nous !

Qui sait ? dans ces lieux où l'on souffre, dans ce creuset où vont s'épurer ceux dont le corps n'a pas assez expié, qui sait s'il n'y a pas là quelqu'un qui gémit à cause de nous, fils, pour nous avoir aimés jusqu'à la mollesse, maîtres, pour nous avoir servis jusqu'à l'esclavage ?

Mais

" L'amour va rarement jusque dans le tombeau,
S'unir au reste affreux de l'objet le plus beau."

et l'on trouve des ingrats dont l'affection ou plutôt l'attachement charnel finit et se perd dans le cercueil !

Lecteurs, je m'arrête ici. Mais comme les ménestrels antiques ou les vieux bardes disparus, avant de quitter vos châteaux—palais dorés de votre grand et noble cœur que j'ai voulu attendrir—je vous demande l'aumône d'une prière, d'un souvenir pour ceux-là même que vous regrettez : vos plus proches, les derniers qui vous ont délaissés. Que dis-je ? une aumône ! c'est plutôt un tribut de juste reconnaissance, de sympathique amitié s'il en fût jamais.

Tout en vous souvenant des vôtres, accordez aussi une pieuse pensée à celui dont le départ me fit orphelin.

Les morts vous supplient : à genoux, *De profundis*. Souvenons-nous !

Ludo.

NOS GRAVURES

BÉNÉDICTION DE CLOCHES

A Saint-Henri, près Montréal, le dimanche 17 novembre courant, Mgr l'archevêque Fabre, de Montréal, bénissait un magnifique carillon de quatre cloches, tout récemment importées de Paris.

Cette cérémonie a donné lieu à une démonstration splendide du culte catholique, dans la florissante jeune cité qui nous avoisine.

Par un croquis saisi au bon moment notre artiste a voulu garder le souvenir de ce beau jour.

A TRAVERS LE CANADA

Aujourd'hui, nous donnons deux vues sous cette rubrique. D'abord nous plongeons en pleine colonisation et nous montrons aux lecteurs les bords fertiles et ravissants du grand lac Témiscamingue, avec un humble noyau de paroisse qui va s'y développer.

Revenant de là à Montréal, nous présentons

une vue du cimetière catholique Mont-Royal, situé à la Côte des Neiges près Montréal et servant à l'inhumation des catholiques de la métropole.

Cette vaste nécropole, presque sans rivale au monde pour le site et le pittoresque, renferme déjà beaucoup plus d'habitants que la cité vivante à laquelle elle sert de déversoir.

La seule vue des bureaux d'administration et de la chapelle donne une idée de l'importance des affaires qui s'y transigent sous la direction de l'impitoyable moissonneuse...

VOEU A SAINT ANTOINE DE PADOUE

La semaine dernière, notre chroniqueur parlait de la dévotion à saint Antoine de Padoue, qui a pris dans notre pays un si rapide et consolant essor. Comme pour compléter sa pensée, nous reproduisons aujourd'hui de l'excellent journal catholique français, *La France Illustrée*, ce beau tableau exposé au dernier Salon de Paris.

L'attitude, toute de piété, que garde aux pieds de la statue miraculeuse cette bonne vieille croyante, dit assez avec quelle confiance profonde on invoque partout le saint aux prodiges. Espérons que cette tendre et pratique dévotion durera longtemps et répandra à profusion sur notre pays les fruits de salut qu'on en peut attendre.

LE NOUVEAU MINISTÈRE FRANÇAIS

Au lendemain du jour où, interpellé au sujet de la grève de Carmaux, le Ministère, présidé par M. Ribot, avait obtenu un vote de confiance de la Chambre, il subissait un échec à la suite d'une interpellation sur les chemins de fer du Sud de la France.

On sait que cette affaire des chemins de fer du Sud avait déjà provoqué de vifs débats à la Chambre. Les administrateurs de la compagnie s'étaient vu traduire devant la Cour d'assises. M. Edmond Magnier, sénateur du Var, compris dans les poursuites, fut condamné à un an de prison.

Le vote de la Chambre impliquant un blâme contre le ministère au sujet de la façon dont il avait conduit l'enquête, M. Ribot et ses collègues donnèrent leur démission. Ils étaient aux affaires depuis le 26 janvier 1895 et avaient succédé au ministère présidé par M. Charles Dupuy, dont la chute avait entraîné la démission de M. Casimir-Périer et l'élection à la présidence de la République de M. Félix Faure.

La crise ministérielle n'a pas été de longue durée. M. Léon Bourgeois, député de la Marne chargé de constituer le nouveau cabinet, y est parvenu après trois jours de négociations.

Nous donnons, dans une autre page, les portraits des nouveaux ministres.

NOVEMBRE

Pour mon frère P. M. A.

Au jardin, plus de fleurs ; et sur la branche nue
Se balance le nid sans duvet, sans chanson ;
Sombre et triste débris d'une flamme ingénue,
Un souffle glacial a durci le sillon

Que l'ouvrier des champs, en sa tâche assidue,
Prépare avec espoir pour une autre moisson ;
Et, comme un luth plaintif, la voix de l'aiglon
Gémit dans les grands pins. En l'immense étendue

Sous un ciel sans éclat, tout s'attriste et languit,
Bientôt neige et frimas remplaceront le fruit
Qu'un père vigilant, en ses greniers entasse.

A l'heure des autans, quand tout se fane et passe :
Chansons, fleurs et verdure, au divin moissonneur,
Sans partage, rendons parfums et fruits du cœur.

ALBERTE DE MONTGRAND.

MONTCALM AU CANADA

Au commandant Henri Raftat.

(1756-1759)

" Fors l'honneur."

I

Québec, ce jour d'été, sourit. Sur sa terrasse
Une foule se presse, et, d'un regard tenace,
Vers l'horizon d'azur tourné,
Scrute le Saint-Laurent dont la vague écumeante
Se recourbe et se brise au pied du cap Tourmente
De cédres rouges couronné.

Leur cœur bat et pressent, gonflé par l'espérance,
L'approche des vaisseaux de leur mère, la France ;
Nos Algonquins d'Ontario
Et les Canadiens, toujours ardents aux guerres,
Attendent, pour chasser les Anglais de leurs terres,
Montcalm, nouvel Ononchio (*).

" Sainte Anne, des écueils et du remous des îles,
" Protège le héros de Plaisance et d'Exiles
" Qu'appellent de prochains combats !
" Nos ennemis, à son aspect, terreux vivante,
" Verront leurs légions s'enfuir dans l'épouvante,
" Et leurs navires couler bas !

" L'Angleterre expira sa noire perfidie,
" Ses traités violés, le sac de l'Acadie,
" Et ses pirates déchainés ;
" Déjà, des forts Champlain et du lac des Cerises,
" Ils reculent, vaincus, laissant leurs entreprises...
" Pour en finir, frères, venez !"

Et, comme pour répondre aux prières pressantes,
Le navire parut, fendait les eaux puissantes,
Déployant son rouge pennon,
Et s'échangea, joyeux, tournant aux cieux splendides,
Des coteaux Notre-Dame aux bois des Laurentides,
Le salut des coups de canon !

II

Le Canada, contrée où le duel séculaire
Entre la fourberie et la juste colère
Toujours se ravivait comme la flamme au vent,
Développe aux regards, panorama mouvant,
Ses plaines, ses coteaux boisés, et ses villages
Qui semblent l'archipel d'une mer de feuillages.
Des champs bariolés de l'île d'Orléans
A l'immense prairie autour des lacs géants,
Le pays est baigné d'un lacis de rivières ;
Là se mirent, cités belliqueuses et fières
Dont nous foulions le sol depuis François Premier,
Ottawa, Toronto, Montréal, ce damier,
Perdus dans les déserts, aux forêts éternelles,
Forts de granit, canons d'airain, en sentinelles
Veillent.

Et les Anglais, dont Pitt arme les mains,
—Haineux des Français comme Annibal des Romains—
 Craignant de voir bifler de la carte du monde,
S'ils ne sont déloyaux, Albion, pieuvre immonde ;
Et les Américains, oublieux du repos
Tant que les couvrira l'ombre de nos drapeaux
Dont un peuple sublime élève au ciel la hampe ;
Les Iroquois cuivrés, horde horrible qui rampe
Dans les halliers, guettant les Pâles à scalper,
De leur cercle de fer vont nous envelopper ;
Plan toujours déchiré qu'ils reforment sans cesse.

(1756)

Mais les envahisseurs tremblent : Montcalm se dresse
Et nos colons, joyeux de braver le trépas,
Sachant que la Victoire accompagne ses pas,
Euthouistes, voient déceper leur courage.
On vole aux ennemis, loin d'en subir l'outrage.
On vainc la garnison d'Oswego ; ses trois forts
Qui dominaient, hautains, tombent sous leurs efforts,
Et d'un irrésistible élan que nul n'arrête
Jusqu'en Pensylvanie ils poussent leur conquête.
Bricks de guerre, transports, canons, munitions
Que traînaient les Anglais dans leurs invasions,
Sont à nous ; l'Océan, qu'ils traitaient en esclave,
Autour de Louisbourg nous seconde et les brave,
Et honteux de porter leurs vaisseaux arrogants,
Lâches dans le danger, les livre aux ouragans !

Mais les Canadiens qu'épuise la victoire,
—Oh ! ne pouvant jeter un voile sur l'histoire !—
Réclament des secours ; le monarque insensé,
Troublé dans ses plaisirs par ce " désert glacé ",
Sacrifia Montcalm pour sourire à Voltaire !

(1757)

Malgré cet abandon, pas un d'eux ne s'atterre,
Ou ne songe à briser son lien filial ;
Ils reçoignent l'épée avec leur général,

(*) Ononchio, chef, dans le dialecte algonquin.

Et, détournant les yeux de l'avenir, stoïques,
Le suivent aux combats dignes de chants épiques.
Le fort William-Henry menaçait Montréal
Et, par le lac Champlain, le Canada central ;
L'ennemi, caché comme un vautour dans son aire,
Allait lancer sur nous le feu de son tonnerre ;
Montcalm trouve, en effet, dangereux cet abri,
Et, d'un seul assaut, prend le fort William-Henry,
Toujours victorieux des luttes qu'il affronte.

Gloire stérile ?—Non. Elle effaça la honte
Des grands noms que souillaient des guerriers de bouidoir,
Riant de leurs échecs, tuant jusqu'à l'espoir.
Ainsi la main de Dieu nous détourne, d'un geste,
De l'abîme entr'ouvert au continent funeste,
Et nous promet un monde et l'empire des mers,
Si nous suivons Montcalm ignorant des revers.
Vains efforts ! A la cour, comme un vent de folie
Passait. La notion de patrie, abolie,
Subissait les affronts aux courtisans jetés,
Tandis que Pitt, farouche, aux Anglais amentés,
Comme expiation, lançait Bing en pâture, [ture !"
Aux chefs sanglants mot d'ordre : " Ou victoire ou tor-

(1758)

L'Angleterre acclama la volonté de fer,
Et ses vaisseaux de proie, écumeurs de la mer,
Malgré la résistance où s'acharne Duquesne,
Nous fermèrent, jaloux, la côte américaine ;
Pourtant elle appelait des reîtres allemands,
Craintive et palissant au bruit des armements
Que Choiseul préparait pour dévaster son île.
—Réveil généreux, mais trop tardif et stérile—
La main de Dieu sur nous, lourde, s'appesantit.
Tout à coup un hurra féroce retentit :
Cent mille Anglais sur une héroïque poignée,
Sur la Nouvelle-France à leurs coups désignée,
Bondissent.

Par la ruse ils prennent Louisbourg
Où, comme Jeanne d'Arc, madame de Drucourt
Parcourait les remparts, âme de la bataille,
Enflamant les canons et narguant la mitraille.
Pour punir notre ardeur quand nous le combattons,
Boscawen fait crouper nos soldats aux pontons,
Met la ville au pillage et notre flotte en cendre.

Enhardis, les Anglais vers Québec vont descendre,
Et, leurs vaisseaux déjà maîtres du Saint-Laurent,
Croyant tout renverser, s'épanchent en torrent,
Mais se butent, honteux, à Montcalm invincible.
Et le fort Carillon qu'ils avaient pris pour cible,
Ainsi qu'un bûcheron sapant de larges fûts,
De ses boulets coucha leurs bataillons confus.

Le reste avec son chef que la rage exaspère,
Par terreur de Montcalm reflue à son repaire,
Puis attend des renforts,—sans cesse de trembler—
A le vaincre impuissants, mais forts pour l'accabler.
Hélas ! à ce combat glorieux, notre armée
Fondait, et par tronçons partout était semée ;
Bien que la Canada, ce peuple de héros,

Des enfants aux vieillards, coure sus aux bourreaux.
L'Angleterre l'aura, car la France l'oublie.
Ce morne souvenir toujours nous humilie ;
Combien en le fixant le Poète a souffert !

(1759)

Nos forts tombent, laissant le pays découvert,
Et Montcalm qui, trois ans, l'avait sauvé des chaînes,
Veut immortaliser les ruines prochaines,
Et les Canadiens, sans espoir de succès,
Sans maudire la France, expireront Français.

Devant Québec voici l'escadre anglaise... " —Alerte !
" Que les flots insultés s'entr'ouvrent pour sa perte !
" Courage, amis ! Le feu de nos brûlots la mord ;
" Elle fuit ; ses soldats atteignent l'autre bord ;
" Lâches ! du haut du cap, barbarie inutile,
" Leurs bombes, sur nos champs de blé, sur notre ville,
" Éclatent ; confiants, ils croient nous assaillir.
" Feu ! le Montmorency va les ensevelir !...
" Sa cascade s'épand de sang toute rougie."

Montcalm vainqueur, Wolf sent mourir son énergie,
Et son orgueil blessé prépare un guet-apens,
—Contre un lion, moyen qu'on pardonne aux serpents.
Sa flotte, à la faveur d'une nuit sans étoiles,
Monte le fleuve, puis s'abat à toutes voiles
Sur la ville endormie, et dont les défenseurs,
Aux frontières, faisaient face aux envahisseurs,
A l'anse du Foulon, les légions anglaises
Débarquent en silence et grimpent aux falaises,
Ainsi que des voleurs, dans l'ombre qui les sert,
Escaladent les murs d'un domaine désert.
O Plaines d'Abraham qu'arrosa le carnage !
Sur vous viennent pleurer, pieux pèlerinage,
Les vengeurs des vaillants qui dans ces jours d'horreur,
Perdant la liberté, leur légèreté l'honneur !
La trompette a jeté l'appel strident d'alarmes :
" Aux armes ! " et la ville et le camp sont en armes !
Tous s'élançant : Montcalm, nouveau Léonidas,
La carabine en main, enflamme ses soldats :
" En avant ! " Dans les rangs anglais, large trouée !
Leur vile tentative est encor déjouée.

Wolf est tué... Hélas ! dans ce tragique heurt,
Une balle a frappé Montcalm. Montcalm se meurt
Et son dernier soupir termine enfin la lutte.

Et, las, le Canada succomba de sa chute.

III

Maintenant, revêtu des plis du blanc drapeau,
Le marquis de Montcalm repose en son tombeau,
Fosse qu'une bombe a creusée ;
Sa gloire aux purs rayons est vivante en nos cœurs ;
Et quand l'Américain a vaincu ses vainqueurs,
Sa grande ombre s'est apaisée.

Et vous, ses lieutenants, éclat des jours de deuil
Bourlamaque, Lévis, Bongainville, Vaudreuil,
Guerriers frères par le génie,
Le Poète à Montcalm joint, dans ses tristes vers,
Vos noms que les Français de lauriers ont couverts,
Et dont la mémoire est bénie.

Le Canada n'est plus soumis aux jougs hais ;
La race des héros recouvre le pays
Comme les branches d'un grand chêne ;
Joyeux de notre joie, ils souffrent de nos maux,
Et nous les chérissions comme frères jumeaux,
Nés d'une France américaine.

Aujourd'hui le touriste écoute les exploits
Que, fier, raconte un fils des géants d'autrefois
Dans l'hospitalière verande ;
Aux lacs, il sent ses yeux doucement se mouiller
Quand la brise lui porte un chant de bachelier,
Ancienne ballade normande !

PIERRE HALÉZY.

TROP TARD !

Minuit venait de sonner à la vieille horloge
en bois, dont les aiguilles circulaient autour
d'un cadran à demi effacé, marquaient les
heures sombres qui s'écoulaient sous le toit
d'un misérable réduit situé dans l'un des plus
pauvres quartiers de la vaste métropole.

Au même moment où la dernière vibration
du timbre de la pièce antique, dont nous ven-
ons de parler, s'éteignait dans le silence d'une
petite chambre, qu'éclairait une simple bougie,
une jeune femme, dont la figure, en dépit des
traces d'un profond amaigrissement, conservait
un reste d'aristocratique beauté, une jeune
femme, dis-je, par un pénible effort se soule-
vait à demi sur son grabat, et, d'une voix af-
faiblie, murmurait les paroles suivantes : " Ma
fille ! "

A cette interpellation maternelle, un en-
fant de huit à dix ans se glissa doucement
auprès de la couche de la malade.

—Ma fille ! poursuivait-elle, sommes-nous
donc toujours seules ?

—Hélas ! oui maman !

—Serait-ce possible, qu'après m'avoir jetée
dans un état de dénuement complet, ruiné mes
espérances, brisé ma vie, le malheureux hôte-
rait ainsi ma fin en m'enlevant la faveur de ce
sursis, des quelques heures d'existence que la
science médicale m'accorde en vertu de cette
potion, de ce calmant qu'elle m'a prescrit et
qu'il devait m'apporter, pour le prix duquel
j'ai versé en ses mains indignes la dernière
bribe de cette fortune qu'il m'a prise et dis-
sipée en d'interminables débauches... O ma
petite Lucie ! mon enfant bien-aimée ! ton
père doit être en ce moment au cabaret des
" Deux Tonneaux." En y apportant toute la
diligence possible, peut-être arriverais-tu à
temps pour lui retirer... Hélas ! que dis-je !
non, non, ma fille, n'y va pas !... reste !... reste !

Au dehors, le vent soufflait avec violence et
les premières neiges de novembre, tombant en
humides flocons, se collaient pour ainsi dire à
la figure de la courageuse enfant, qui, malgré
les restrictions de son infortunée mère, avait
deviné la nature de la mission qu'elle avait
désiré lui confier se rendait à l'endroit dési-
gné sans souci des dangers qui entouraient sa
nocturne démarche, s'appuyant tantôt aux
angles des bâtisses, tantôt se cramponnant

aux poteaux des reverbères dont la pâle clarté, sous la violence du vent, menaçait de s'éteindre à chaque instant.

La fillette, après quelques instants d'intrépide démarche, s'arrêta enfin devant une maison basse et de sinistre apparence, sur la façade de laquelle une main inhabile avait (sur chacun des côtés d'une porte aux battants verrouillés) peint deux énormes tonneaux. D'une main hésitante pourtant, la petite Lucie poussa l'un des battants de la porte et se trouva en face d'un spectacle lugubre.

A la lueur d'une lanterne suspendue au plafond, voyaient, çà et là, autour de tables boiteuses, des êtres paraissant inanimés ; il était évident que l'on avait bu à outrance, car tous reposaient sur leurs coudes leurs têtes alourdies, et un silence de mort régnait dans les rangs. Avisant un groupe qui émergeait plus particulièrement du fond de la pièce, la petite Lucie ne tarda pas à constater, entre deux scélérats, la présence de son malheureux père. Le trio, comme le reste de la bande avinée, était plongé dans un profond sommeil.

— Père... père, prononça la petite, en touchant l'épaule de celui qu'elle appelait ainsi, père, réveille-toi bien vite... viens... oh ! viens donc porter secours à ma bonne maman que la douleur tue là-bas, sur son misérable grabat !... Du moins si ta bourse contient encore l'épave sacrée, pour ainsi dire, que t'a remise ma mère, oh ! de grâce rends-la moi, son salut est peut-être à ce prix !...

Hélas ! ce fut en vain que ces paroles tombèrent de la bouche de la petite Lucie, l'ivrogne n'avait rien entendu. Alors, se jetant à ses genoux, le secouant avec force, elle répétait vainement sa même prière.

Tout à coup, au milieu des débris de cigares et de fruits qui jonchaient le plancher inégal et disjoint du taudis, une pièce de monnaie (qu'un buveur inconscient sans doute avait laissée échapper) brilla aux regards émerveillés de la petite fille qui, sans songer à sa provenance, s'en empara à l'instant, s'écriant avec un entrain délirant :

— Oh ! pour ma bonne maman !... Mère, mère, ne meurs pas à présent, attends moi... J'apporte moi-même la potion, le calmant !... Oh ! mère, ne meurs pas, ne meurs pas...

A peine la pauvre petite prononçait-elle les dernières paroles que nous venons de citer, que son malheureux père, dont le cerveau en désordre semblait avoir été soudainement frappé d'un éclair d'intelligence, tenta un mouvement que l'on pouvait traduire en un soubresaut, dans lequel il heurta, et avec une telle violence—au moment où elle se relevait—le front de la fillette, qu'elle chancela et alla tomber évanouie aux pieds des autres victimes de l'orgie !

Deux ou trois têtes, à la chevelure ébouriffée, avaient semblé tenter un mouvement inquisiteur sur la nature du bruit qu'avait occasionné la chute de l'enfant, mais ce fut tout, sans aucun autre résultat, le silence comme auparavant, redevint effrayant !...

Quelques heures se sont écoulées depuis que les faits que nous avons rapportés plus haut se sont accomplis. Déjà les sifflets des manufactures remplissent l'air de leurs cris stridents, les lourds camions roulent avec fracas sur les pavés raboteux, des escouades d'ouvriers se croisent en tous sens, enfin le réveil de la grande ville s'opère : une nouvelle journée de labeur va commencer.

Au milieu de ce brouhaha matinal, personne, à part nous, ne se trouvait témoin de la scène qui se passait sous le toit du réduit, où nous avons laissé seule, avec son désespoir, la mère de notre petite Lucie, que nous retrouvons au même endroit.

Sa figure est d'une pâleur telle qu'on la

croirait composée de cire vierge. Il semble qu'un sourire erre sur ses lèvres entr'ouvertes, son regard demeure fixé sur un quelque chose que l'on ne saurait découvrir. Elle paraît écouter la prière de l'orpheline qui prie à ses côtés. Cette prière est un appel au pardon de la justice divine en faveur d'un être coupable, un appel, dis-je, au secours de la Providence dans les circonstances inénarrables, qui ne laissent que par miracle à la pauvre enfant la force de lutter contre tant de souffrances physiques et morales !

Cependant, elle éclate en sanglots, et l'écho de sa douleur semble porter à leur comble les remords du malheureux qui, aculé dans un angle de la pièce, s'est laissé glisser sur ses genoux, et, à son tour, s'agite en sanglots convulsifs !

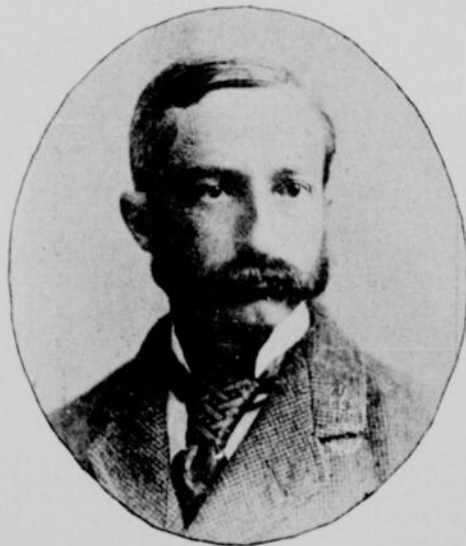
Hélas ! misérable, tes plaintes tardives sont superflues, pour t'en convaincre, lève-toi, avance, regarde cette femme qui t'a tant aimé, qui te sourit à travers la mort ! Ce trépas est bien l'œuvre de tes égarements, de ton inconduite, n'est-ce pas ?...

Arrière donc, époux indigne, va quelque part chercher le repentir, tu ne saurais désormais être utile à ta victime, il est trop tard... trop tard !

Wilfrid Lovat

LE LIEUT.-COLONEL PREVOST

Le lieutenant-colonel Prevost est né à Montréal, le 9 mai 1845. Après un brillant cours d'étude au collège des Jésuites, il se décida à étudier le droit. Il fit sa cléricature sous la direction de sir George-Etienne Cartier. Admis au barreau en octobre 1866, il pratiqua quelque temps en société avec l'honorable J.-A. Chapleau.



Mais le goût naturel et les aptitudes de Oscar Prevost lui firent préférer, à la vie presqu' sédentaire de l'avocat, l'existence au grand air et toute d'action des militaires. Il fit, en qualité de lieutenant au 45^e bataillon, la campagne contre les Féniciens, en 1866. Quatre années plus tard, il entra au *Québec Rifle Regiment* et partait pour le Nord-Ouest sous le commandement du général en chef actuel de l'armée anglaise, lord Woolsey. En 1872, il était promu capitaine et attaché à la Batterie B, de Québec.

En 1880, Prevost fut envoyé à Woolwich en Angleterre, pour y suivre un cours spécial.

C'est à son retour au pays, l'année suivante, qu'il fut nommé directeur de la cartoucherie de Québec. Prevost a consacré à cette œuvre toutes ses forces et toute son intelligence. On peut dire qu'il en est le fondateur.

Major en 1887, M. Prevost fut nommé lieutenant-colonel l'année dernière.

La carrière du lieutenant-colonel Prevost n'a pas été absolument longue, mais elle a été utile à son pays. A ce titre, son souvenir ne mérite-t-il pas de rester ?

P. G. R.

GUILLAUME II EN ALSACE-LORRAINE

(Voir gravure)

On se rappelle la fameuse ballade de la *Revue des Morts*, pour laquelle Raffet a tracé un dessin d'un prodigieux effet. A minuit, Napoléon I^{er} sort de son tombeau et, en même temps que lui, des champs de bataille où la mitraille les a couchés, accourent en un défilé macabre ceux qui furent ses soldats. Le grand capitaine, sombre et froid, les passe en revue, comme au temps où il chevauchait triomphant à travers l'Europe.

Il semble que la visite de Guillaume II aux champs de bataille de 1870 aura dû ainsi faire sortir les morts de leurs tombes. Mais ce n'est point pour l'acclamer que ces spectres sont soudain apparus. Ils ont poursuivi de leurs malédictions celui qui, sur la terre où coula tant de sang, est venu célébrer l'anniversaire de terribles batailles et proclamer le droit odieux de la Force.

De Metz à Strasbourg, l'empereur d'Allemagne, allant inaugurer à Wœrth le monument élevé en l'honneur de son père, a traversé les plaines où les soldats français, écrasés par le nombre, résistèrent héroïquement et, par leur courage et leur dévouement, méritèrent l'admiration de leurs ennemis même.

L'esprit évoque alors une vision vengeresse. A côté du monarque qui est venu insulter au patriotisme des vaincus, sur la terre conquise, tout à coup apparaît le fantôme de la Mort. Et, du doigt, elle montre à celui qui ose troubler par des fêtes guerrières le grand silence des champs d'Alsace-Lorraine, elle montre les ruines que l'armée allemande a laissées derrière elle ; les villages incendiés, les maisons détruites, les plaines ravagées, partout le sang répandu, partout le carnage, le deuil, la désolation, comme si une armée de barbares avait passé là.

Et, maintenant, que Guillaume II fête les conquêtes de son aïeul et qu'à la face du monde civilisé il célèbre les prouesses du glaive ! Ces conquêtes, malgré ce que disent ses pompeux discours, ne sont pas définitives. On n'est point maître d'un pays dont on ne possède pas le cœur. A chaque pas, en Alsace-Lorraine, les souvenirs de la France se retrouvent vivants, chaleureux, impérissables, et il n'est pas de force humaine, même celle d'un César botté et éperonné, capable d'en triompher !

Il faut porter modestement ses qualités et fièrement sa conscience.

Dans tout conspirateur, il y a un mouchard. —FRANÇOIS COPPÉE.

Croire qu'un ennemi faible ne peut pas nuire, c'est croire qu'une étincelle ne peut pas allumer un incendie. —SADI.

Les chansons de table sont faites parfois par des buveurs d'eau, et les épigrammes contre le mariage par de très bons maris. —G.-M. VALTOUR.

FIANÇAILES ROYALES

La princesse Maud de Galles, petite-fille de la reine d'Angleterre, vient d'être fiancée à son cousin, Charles de Danemark, second fils du prince héritier. La princesse Maud est la troisième fille et la plus jeune enfant survivante du prince et de la princesse de Galles.



LE PRINCE CHARLES DE DANEMARK

Le prince Christian - Frédéric - Georges - Charles - Waldemar - Axel, petit-fils du roi actuel de Danemark, est lieutenant dans la marine danoise.

Il est né à Charlottenlund le 3 août 1872 et il se trouve ainsi plus jeune que sa fiancée, de près de trois ans.



LA PRINCESSE MAUD DE GALLES

Le prince héritier de Danemark et la princesse de Galles, épouse de l'héritier présomptif d'Angleterre, étant frère et sœur, les nouveaux fiancés se trouvent cousins au premier degré. Malgré que ces sortes d'unions déplaisent généralement à la reine Victoria et au prince de Galles, le prince en a été agréé cette fois volontiers et la noce royale est fixée au printemps prochain.

AU MILIEU DES ACADIENS EN 1864

SAINT-MICHEL DE TUSKET

Si l'on jette un coup d'œil sur la carte géographique de la Nouvelle-Ecosse, on observe, à l'extrémité la plus méridionale de cette province, une langue de terre qui s'avance dans la mer, et qui se termine par un cap, désigné sous le nom de *Cap Fourchon*, parce que, vu de la mer, il a l'apparence d'un trident, dont les fourches divergent en trois pointes différentes, formant dans la profondeur du rocher d'immenses cavités où le murmure des vents et des vagues est presque toujours constant. Lorsque la mer, poussée par les vents du large, vient s'engouffrer dans ces alcoves enfoncées, les vagues, rebondissant sur elles-mêmes, font surgir des avalanches d'eau frémissante, qui semblent rouler du sommet du rocher.

Au sud de ce cap, mais à proximité d'une de ses fourches, est un autre promontoire également lié à la terre ferme par une langue de terre de configuration assez rapprochée d'un coin pour qu'on ait donné à cette dernière, de même qu'au cap qui s'y relie, l'appellation de *Tusket Edge* (le coin de Tusket). De fait, cette lisière de terre ressemble à un coin renversé sur son côté, et formant à sa surface un triangle scalène dont les deux lignes latérales représenteraient la pleine mer, et le sommet, le cap qui le termine.

C'est sur cette langue de terre, à surface arrondie, que se détache le village de Saint-Michel de Tusket, avec ses cinquante ou soixante maisonnettes au type acadien ; sa vieille église, son presbytère également empreint de vétusté et ses souvenirs historiques si puissants en émotions touchantes pour qu'aujourd'hui ils retrouvent encore place dans mon esprit, malgré les vingt et une années qui se sont écoulées depuis que je suis passé à Saint-Michel, et les changements que sans doute ces vingt et une années ont fait subir à ce village inconnu jusqu'ici, mais dont l'existence est aussi vivante dans ma mémoire que si elle était d'hier.

C'est qu'ici, plus encore qu'à Pubnico et au Ruisseau à l'Anguille, il y a de douces et pieuses souvenirs qui se rattachent à l'histoire de ce petit village, perdu en quelque sorte au milieu des flots, et dont l'isolement seul en fait quelque chose de romantique.

Perché en face de l'océan, loin du brouhaha des cités et des villes ; n'ayant de voies de communication avec le dehors que par un seul chemin, ce village, ou bien encore, si vous le voulez, ce hameau isolé, se définirait plutôt, de même que le cimetière de Pubnico, comme un village en pleine mer, vu qu'il est circonscrit de toute part par les eaux de l'Atlantique, si ce n'est d'un côté, où une savane inhabitable le sépare du bourg anglais de Tusket. Encore pour y atteindre faut-il s'écarter de la grande route et faire un trajet de plusieurs heures à travers cette plaine marécageuse sur laquelle ne croissent qu'une mousse épaisse et quelques sapins rabougris.

Le village ne compte tout au plus qu'une cinquantaine de feux, représentés par autant de familles, toutes alliées les unes aux autres de nom et de parenté. Par contre, si l'étendue minime de ce petit domaine oppose une barrière à l'expansion de sa population qui reste toujours la même dans l'enceinte du village, et nécessite le déplacement forcé de la jeunesse, déplacement auquel les Acadiens se sont toujours prêtés à regret, d'un autre côté, son isolement le met complètement à l'abri de l'invasion du dehors. Ce qui fait que ce sont toujours les mêmes familles qu'on

y trouve, et qui se remplacent par d'autres membres des mêmes familles, à mesure que la mort fait un vide dans sa population.

Chose assez étonnante, mais qui n'en est pas moins un fait, c'est qu'à Saint-Michel de Tusket, de même qu'à Pubnico et au Ruisseau à l'Anguille, les maladies de la gorge et du larynx sont rares, et la phthisie pulmonaire, presque inconnue. On y meurt de vieillesse. Cela est dû sans doute à la salubrité du climat et à l'air souverain qu'on y respire.

Il y a toute une légende qui se rattache à l'histoire de ce village ignoré dans les annales du pays, mais qui, malgré l'obscurité qui entoure son origine, n'en est pas moins, à mon opinion, le noyau de cette population française actuellement dispersée sur toute la côte d'Argyle. Cette légende est d'autant plus intéressante qu'elle abonde en tristes mais touchants souvenirs, indépendamment des faits historiques qui s'y relient. Je l'ai recueillie de la bouche des anciens du village, qui la tenaient de leurs pères, dont plusieurs, m'a-t-on assuré, ont été eux-mêmes au nombre de ceux qui, à l'époque de la prise de l'Acadie par les Anglais, en 1760, échappèrent à la déportation en se réfugiant dans les bois avec leurs familles, où la plupart périrent de faim, de froid et de misère, avant que l'on eût atteint le Cap Sable, qui était le point vers lequel ces malheureux proscrits cherchaient à se réfugier.

On marchait de nuit, on se reposait le jour, changeant constamment de retraite par crainte des soldats anglais qui, envoyés à leur poursuite, continuèrent à les harceler pendant longtemps au sein même de ces solitudes.

Ce n'est que le printemps suivant que les survivants, dont treize chefs de familles, sortirent de leur retraite au milieu des bois pour descendre à la mer ; cent cinquante milles de forêt les séparaient maintenant de leurs persécuteurs.

Devant eux était l'Océan qu'ils ne pouvaient franchir. De ce qui avaient été autrefois l'Acadie, il ne leur restait plus, pour seul et unique partage, que cette terre inhospitalière où, bon gré mal gré, il leur fallut se fixer. Ils s'y distribuèrent par petits groupes, mais à proximité les uns des autres, tant les malheurs qui sont communs portent à l'association les êtres qui y ont part.

De ces treize familles qui, si j'en crois mes narrateurs, ont dû constituer le premier contingent d'Acadiens venus sur la côte d'Argyle, cinq, me dit-on, s'établirent dans le voisinage d'une rivière, sans nom alors, mais qui, probablement, était la rivière que les premiers colons anglais nommèrent *Tusket* à leur arrivée. Ce serait donc à l'endroit même où est aujourd'hui le village de Saint-Michel, trois familles allèrent en même temps s'installer au fond de la petite baie de Pubnico ; une au Ruisseau à l'Anguille, et les quatre autres se dirigèrent sur le Cap Sable, sans que l'on sache ce qu'il advint de ces quatre familles ; car il n'existe aucun indice quelconque, dans les alentours du Cap Sable, que les Acadiens l'aient occupé, quoique d'après la chronique, l'on connaisse que les Français y avaient fondé, longtemps avant cette date, un établissement dont il ne reste aujourd'hui également aucune trace.

Telle serait, d'après la légende des anciens, l'histoire des premiers établissements de la côte d'Argyle, notamment du village de Saint-Michel, que je viens de décrire.

Quoiqu'il en soit de la légende, j'opine pour l'opinion que ces établissements français n'ont pris de consistance et de point de départ qu'au retour des Acadiens de la terre d'exil et par des familles venues plus tard de la Baie de Sainte-Marie.

L.-H. TREMBLAY.

CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Le successeur de Mgr Satolli, cardinal-élu, au poste de délégué apostolique aux États-Unis, sera Mgr Lorenzelli, présentement nonce du pape en Hollande.

Montebello au Canada.— Sous ce titre, nous reproduisons de la *Petite Revue*, de Paris, un beau poème patriotique inspiré par les faits glorieux de nos ancêtres français de la Nouvelle-France.

Notre compatriote, M. Bonvouloir, de Holyoke, Mass., vient d'être choisi à l'unanimité comme trésorier de cette ville. Il a été choisi par les partis républicain et démocrate à la fois, un accord presque sans précédent en l'espèce.

Nous venons de recevoir l'*Almanach Agricole Commercial et Historique* et l'*Almanach des Familles*, de 1896, publiés par MM. J.-B. Rolland et Fils. Ces deux petits recueils bien connus du public renferment une foule de renseignements très utiles ainsi qu'un des meilleurs choix de légendes, anecdotes, recettes, etc.

Le brillant écrivain français, M. Alexandre Dumas, fils, qui a su ajouter un lustre nouveau au nom déjà célèbre de son père, vient de mourir à Paris. L'auteur de la *Dame aux Camélias*, et de tant d'autres beautés littéraires, mérite que les journaux de littérature conservent son souvenir. LE MONDE ILLUSTRÉ a déjà publié son portrait; il le rééditera à la plus prochaine occasion.

PETITE POSTE EN FAMILLE.— *Gustave de J.*, Montréal.— A bientôt la jolie fiction.

B. E., Montréal.— Votre article, qu'anime un souffle patriotique, ne manque point d'un réel mérite. Il aura son tour.

M. P., Sainte-Adèle.— On passera la nouvelle; faut seulement laisser venir le tour.

Incorrito.— Pour deux raisons, impossible de publier. D'abord, ni nom responsable, ni adresse; ensuite, essai insuffisant. Travaillez encore.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Combien savez-vous de mots pour exprimer vos idées? La *Harper's Cyclopaedia* vient de faire une enquête sur le nombre des mots que chacun de nous pouvait connaître. Il paraît qu'il faut savoir 2,000 mots pour lire les journaux utilement et comprendre la littérature courante. Mais les illettrés se contentent d'en connaître 500 en moyenne, et il y en a même à qui 200 suffisent. Un homme très instruit en possède de 3 à 4,000. Shakespeare a fait usage de 16,000 mots, et le *Century Dictionary* donne la définition de 200,000. On sait, d'ailleurs, que la langue anglaise, empruntant à toutes les langues étrangères, est celle dont le vocabulaire est le plus considérable.

Tout est militaire en Prusse, et les princesses y sont colonelles,—quelques-unes du moins:

L'impératrice-mère Victoria est colonelle du 2^e hussards; la princesse Frédéric-Charles, colonelle du 12^e dragons; la princesse Albert de Prusse colonelle du 74^e d'infanterie; l'im-

pératrice Augusta-Victoria, colonelle du 86^e d'infanterie.

On a même offert des régiments à quelques reines et princesses étrangères: le 4^e dragons de la garde à la reine d'Angleterre; le 64^e d'infanterie à la duchesse de Connaught; le 15^e d'infanterie à la reine régente des Pays-Bas.

Du reste, le galon féminin se porte ailleurs qu'en Allemagne: la princesse Valdemar de Danemark n'est-elle pas capitaine de pompiers?

Un original vient de mourir à Odessa en laissant quatre millions de roubles à ses quatre nièces, qui vivaient jusqu'alors dans une situation plus que modeste; mais, craignant d'altérer, par un changement de fortune subit, les habitudes d'ordre et d'épargne de ses héritières, il leur a imposé une singulière épreuve: elles n'entreront en possession de leurs legs qu'après avoir accompli une période de service de quinze mois. Elles devront pendant ce temps-là remplir une fonction des plus humbles et s'engager comme femmes de chambres, lessiveuses, filles de ferme ou charbonnières.

La police locale est chargée du contrôle des heures et trois exécuteurs testamentaires devront veiller à ce que tout se passe selon les prescriptions du défunt. Les quatre héritières ont commencé leur temps d'épreuve, il y a deux mois, avec entrain de zèle. Jusqu'à présent, elles ont reçu 863 demandes en mariages!

Ce qui prouve la difficulté que l'on a dans l'Australie occidentale de trouver des compagnes convenables et honorables est le récit suivant d'un fait arrivé récemment:

Une jeune et jolie veuve vient d'être demandée en mariage par tous ceux qui l'ont connue pendant la maladie à laquelle son époux a succombé. C'était premièrement le docteur qui l'a soigné, puis le pharmacien qui préparait les prescriptions, l'employé des pompes funèbres, le pasteur qui a lu le service mortuaire et le gardien du cimetière. Cependant comme la jeune veuve devait de l'argent à l'hôtelier chez lequel elle prenait sa pension et qui était dans une bonne position de fortune, elle a mis tous ses autres prétendants d'accord en acceptant ce dernier.

Superstitions malgaches!

Un missionnaire, le R. P. Abina, signale ainsi une des superstitions qui ont cours au pays des Hovas:

"Le boa est sacré dans ces pays, on croit que celui qui oserait le tuer mourrait sur le coup, victime de sa barbare témérité.

"Pour ma part, j'en ai pourtant occis deux! Mon premier exploit faillit bouleverser la province. Mes amis, après m'avoir en vain supplié de ne pas me suicider de propos délibéré, prirent le large au moment du coup, afin qu'on vit bien que j'allais mourir victime uniquement de mon opiniâtreté: 2,000 bouches firent pleuvoir sur moi leurs malédictions.

"Le soir, on savait à dix lieues à la ronde que j'étais mort sur le carreau et, huit jours après, la nouvelle de ma fin tragique, portée par la renommée, arrivait à la capitale; on la publiait à la cour, c'est-à-dire à cent lieues du théâtre de l'événement.

"Je paraissais à son bazar et les yeux de dix mille personnes s'obstinaient à ne voir que mon ombre!"

A Moscou, de grands préparatifs sont faits à l'occasion du sacre de l'empereur et de l'impératrice de Russie, qui aura lieu au mois de mai prochain. Le conseil municipal a voté 250,000 roubles pour sa participation aux dépenses occasionnées par les fêtes, et dans la supposition que les propriétaires des maisons situées sur le passage du cortège impérial paieront eux-mêmes la décoration de ces maisons... La ville de Moscou donnera, en outre, 200,000 roubles pour la construction d'un asile pouvant recevoir les événements vieillards, en commémoration de cet événement national. Le comte de Montebello a déjà fait choix de l'hôtel qu'il occupera pendant la durée des fêtes.

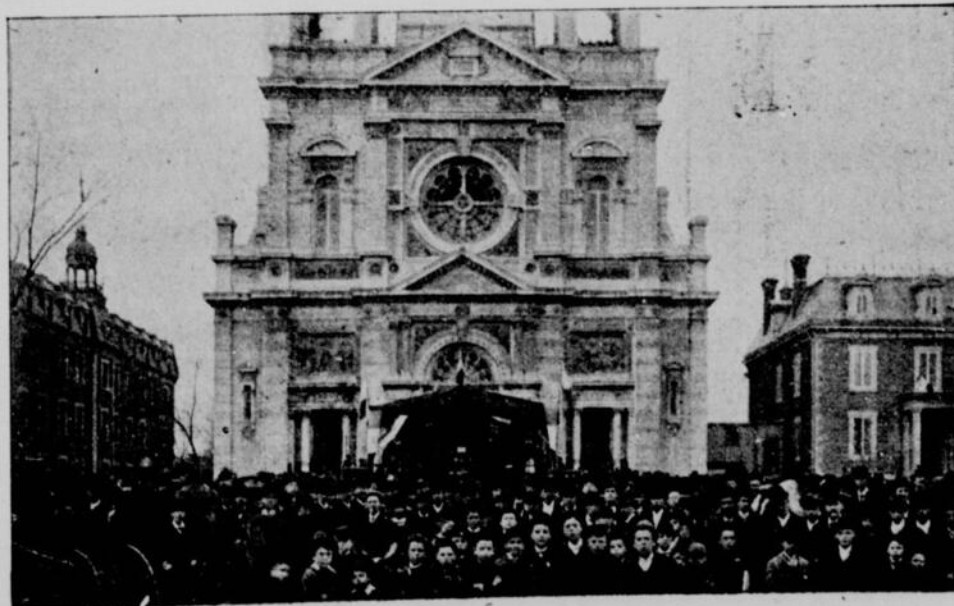
A propos des fêtes prochaines, rappelons qu'une reine de France était fille d'un souverain russe.

En effet, Henri Ier, fils de Robert et petit-fils de Hugues Capet, qui succéda à son père en 1031, épousa, en 1051, Anne de Russie, fille de Georges Jaroslaw, grand-duc de Russie, fils de Vladimir Ier.

L'alliance franco-russe date de loin, comme on le voit.

L'institutrice la mieux payée du monde est Miss Sophia, une Anglaise, chargée d'apprendre l'anglais au jeune roi d'Espagne. De ce chef elle touche un salaire annuel de 22,500 fr.

En France il y a, dit-on, 200,000 institutrices qui sollicitent des places et qui se contenteraient de cette somme pour enseigner le français le plus pur.



BÉNÉDICTION DE CLOCHES A SAINT-HENRI (PRÈS MONTRÉAL).— Photo, E. Marchand, amateur



LA VISITE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE AUX CHAMPS DE BATAILLE DE 1870



M. Couss, ministre de l'Instruction publique.



Cavaignac, ministre de la Guerre.



M. Baudouin, ministre des Affaires Étrangères.



M. Guisot, ministre des Colonies.



M. Bocher, ministre de l'Intérieur,
Président du Conseil.



M. Doumer, ministre des Finances.



M. Ricard, ministre de la Justice.



M. Viox, ministre de l'Agriculture.



M. Mesurier, ministre du Commerce.

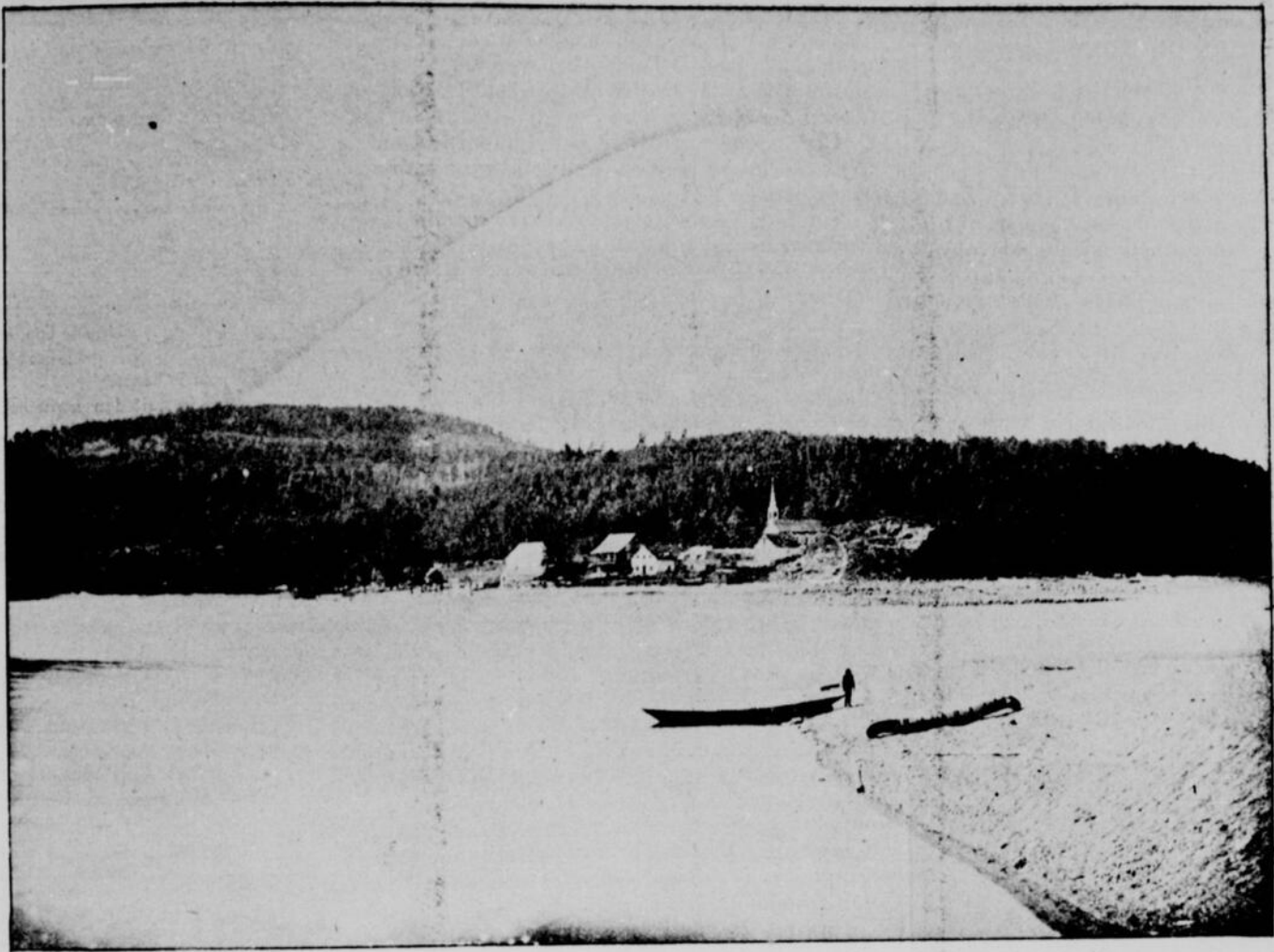


M. Luchaire, ministre de la Marine.



M. Combes, ministre des Travaux publics.

LE NOUVEAU MINISTÈRE FRANÇAIS



AU TÉMISCAMINGUE.—MISSION CATHOLIQUE.— Photo. B. Charron

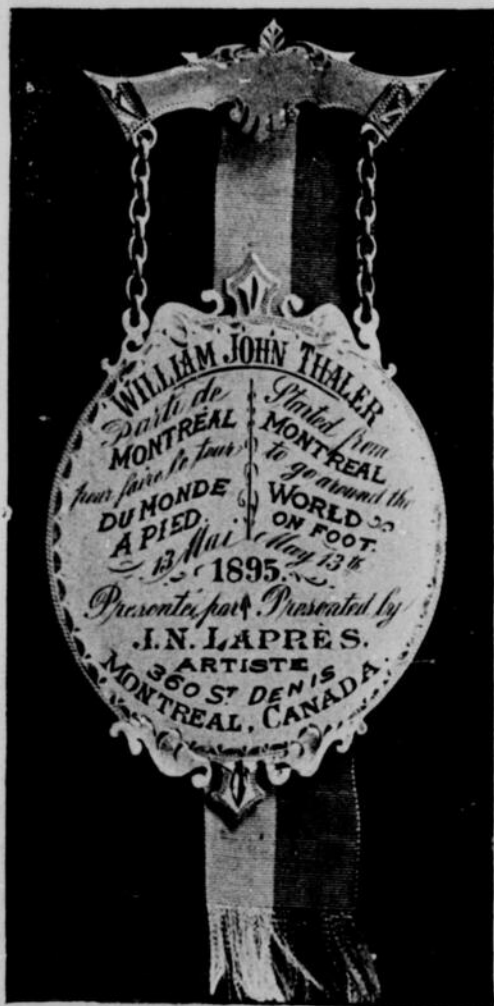


CIMETIÈRE MONT-ROYAL.—CHAPELLE ET BUREAUX D'ADMINISTRATION —Photo. Laprés et Lavergne

LE TOUR DU MONDE A PIED

Nous avons déjà annoncé le départ de Montréal, pour faire le tour du monde à pied, de M. John-W. Thaler, et, dans le temps, nous promettons à nos lecteurs de les tenir au courant des péripéties de ce voyage. Aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir remplir notre promesse, en reproduisant d'un journal américain, le *Green Bay Gazette*, l'article suivant, qui donne des détails sur le chemin parcouru par M. Thaler et sur celui qu'il entend suivre. Le voici :

En ces jours de rareté d'ouvrage, John-William Thaler a trouvé un emploi qui doit durer, suivant ses calculs, six ou sept ans et peut-être plus. Il n'a pas de maître et ne peut être renvoyé. M. Thaler, qui est un jeune homme d'origine autrichienne, est parti de Montréal le 13 mai pour faire le tour du monde à pied. Il est arrivé à Green Bay, cet après-midi (25 septembre), à une heure et demie, ayant parcouru au-delà de 1,500 milles. Il a fait visite à M. Parmentier, greffier de la ville, et lui a remis un livre, dans lequel il lui a demandé de mettre sa signature, afin de certifier qu'il avait été vu par lui. Ce livre contient les signatures de différentes personnes habitant les villes par lesquelles il a passé, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto,



Brockton, London, Chatham, Windsor, Détroit, Grand Rapids, Michigan City, Kenosha, Milwaukee et Manitowac. En partant d'ici, Thaler se dirigera vers Marquette, ensuite il prendra la direction de Duluth, Sioux City, San Francisco ; dans ce dernier endroit, il prendra le bateau pour se rendre à Yokohama (Japon), Shanghai et Hong Kong (Chine), Calcutta et Bombay (Indes), Jérusalem. De ce dernier endroit il se dirigera sur Smyrne, Athènes, Constantinople, Moscou, Saint-Petersbourg, Berlin, Vienne, Trieste (ville où est né Thaler), Rome, l'Abyssinie, l'Afrique, revenant en Europe par la Suisse, Madrid, Lisbonne, Paris, Bruxelles, Amsterdam, Norvège, Suède, Londres. Rendu là, il prendra le paquebot pour traverser l'Atlantique et retourner au Canada.

Ci-dessus, nous donnons une reproduction, en photogravure, de la médaille remise à l'au-

dacieux marcheur, avant son départ de Montréal, par la maison Laprés & Lavergne. Cette médaille est en argent et est d'un très joli dessin.

Une mésaventure qui a failli tourner au plus mal lui est arrivé près du village d'Hancock, dans le Michigan.

Un terrible assassinat avait été commis la veille dans le village. La population était surexcitée et recherchait le meurtrier partout. Thaler fut arrêté sur la route par trente ou quarante hommes qui le ramenèrent au village pendant que la foule criait : "Lynchons-le." Mais fort heureusement pour lui, Thaler montra aux autorités ses papiers attestant sa parfaite honorabilité et on le laissa continuer sa route.

Thaler, on le sait, voyage sans le sou, se bornant à vendre ses photographies afin de se procurer le nécessaire.

CÉRÉMONIES FUNÈRES CHEZ LES BARBARES

Les Tartares tiennent beaucoup, d'après leurs croyances, à connaître l'heure précise où le mourant expire. Leurs cérémonies funèbres reposent en partie sur cette connaissance ; on veille donc auprès du malade, une montre à la main. Un des prêtres qui l'entourent compte les minutes et même les secondes avec une grande attention.

On conserve le cadavre pendant trois jours, et le quatrième, il est livré aux flammes. Pour cette cérémonie, le lama se rend dans la hutte du défunt avec le grand-pristaw, son épouse et les principaux prêtres ; là, il prononce un discours. Une foule de prêtres se tiennent assis autour de la hutte du mort, et plus loin, le peuple est assemblé. Le corps du défunt, qu'on porte assis sur une machine de bois, est enveloppé d'une toile imbibée de poix, et si c'est un prince, il a la tête ornée d'une couronne derrière laquelle pend un voile noir. Le lama, assis sur une espèce de palanquin, précède le corps : tous les prêtres suivent nu-tête, et devant le lama font entendre les instruments de musique ; une foule de peuple ferme la marche.

Le bûcher est dressé à quelques centaines de pas de la hutte. On creuse la terre à la profondeur de deux archins, de manière à ce que le corps puisse entrer dans cette fosse. à chaque angle de laquelle on ménage pour le courant d'air des trous, dans lesquels on met des matières combustibles. Au bas, sur un trépied, s'élève une grande marmite qui soutient quelques morceaux de bois sur lesquels le cadavre, soutenu par le cou au moyen d'une pièce de bois, est placé assis. Le lama lui-même met le feu au bûcher et s'éloigne de suite avec la musique ; mais des personnes préposées pour soigner le bûcher restent auprès pour verser continuellement de la poix sur le cadavre. Le feu brûle pendant plusieurs heures ; lorsqu'il s'éteint, la cendre est recueillie et conservée comme relique. On élève à la mémoire du défunt, sur le lieu même, un monument construit en terre glaise et en joncs.

Un Disparu est une brochure qui fera sûrement son chemin. Elle est à la fois attrayante et instructive à lire. Tous devraient l'avoir entre leurs mains. Prix : 10c. G.-A. et W. Dumont, 1826, rue Sainte-Catherine.

Le chagrin est en proportion de la faiblesse de l'âme.

MAGIE BLANCHE EN FAMILLE

LA DANSE D'UN CIGARE

Savez-vous, messieurs, à quoi peut servir un cigare ? Tuer la mémoire, abrutir l'intelligence, troubler la digestion et la vue ; causer des névroses multipliées, la cachexie, des douleurs rachidiennes, de la céphalalgie... c'est à quoi on emploie ordinairement—quand on le fume de cigare.

Eh bien ! je veux vous montrer que cet objet pernicieux peut servir aussi à quelque chose de bon, en figurant dans une séance de magie blanche, grâce aux aptitudes toutes spéciales qu'il a pour la danse.

Mais un cigare ne saurait danser partout ; il ne consent à le faire que sur un chapeau, et, bien entendu, au son du charme par une douce musique.

À défaut de piano, on peut se contenter de musique vocale. Monsieur, de votre voix la plus mélodieuse, chantez-nous doucement un petit air de danse, tandis que je placerai le cigare sur votre chapeau, qui repose lui-même sur mon poignet... Courage, monsieur... oh ! c'est trop fort ainsi !... doucement... doucement, vous dis-je ; pas de fausses notes, s'il vous plaît... un peu plus de train et de gaieté... doucement !... Voilà !

Le cigare, posé sur sa pointe, semble hésiter d'abord, fait mine de perdre l'équilibre, mais se décide enfin à danser, pirouettant, s'inclinant, se balançant en mesure, le plus gracieusement ; il danse encore, quand le magicien invite le spectateur à le prendre dans ses mains ; l'objet, examiné avec soin ainsi que le chapeau, ne dénote aucune espèce de préparation.



Pour exécuter ce tour, fabriquez d'abord le petit instrument que montre notre vignette ; *b* est une petite tige de 1½ pouce environ, taillée, si l'on veut, dans le manche d'un porte-plume ; *a* est une fine aiguille à coudre, plantée par la tête dans le morceau de bois qui lui sert de manche. Si le bois était trop dur et qu'on ne réussit pas, faute d'un ciseau et d'une paire de pincettes, à enfoncer directement la tête de l'aiguille dans le bois, on opérerait de la manière suivante :

Au moyen d'une aiguille à tricoter rougie au feu, on perce, suivant l'axe de la tige de bois, un trou profond d'un quart de pouce, qu'on remplit ensuite de cire à cacheter ; celle-ci étant refroidie, la fine aiguille *a*, légèrement chauffée du côté de la tête, est enfoncée facilement dans la cire où, après refroidissement, elle reste solidement fixée.

Notre petit instrument étant tenu caché dans la main gauche, l'aiguille en haut, on perce le chapeau de la pointe de l'aiguille que l'on fait en même temps pénétrer, aussi profondément que possible, dans le cigare, tout en passant chercher la position voulue pour faire tenir celui-ci en équilibre sur sa pointe. Il ne reste plus qu'à agiter, en dessous, la tige de bois, en faisant pirouetter lentement de la main droite le chapeau pour ajouter à l'illusion.

Quand, à la fin, un spectateur saisit le cigare, on retire vivement l'aiguille et on laisse glisser le petit instrument dans la manche de l'habit qui est béante sous le chapeau.

Cette expérience ne doit durer qu'un court instant.

Rappelons le une fois de plus, c'est la diversité des procédés employés pour produire des effets analogues, qui déroute le plus les spectateurs qui cherchent à deviner.

LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

DEUXIÈME PARTIE

ROSE ET MARIE-BLANCHE

— Jeanne, encore une fois, vous ne me devez rien !... J'accomplis un devoir et je l'accomplis avec joie !... Paul Rivat, votre cher Paul, mort comme un saint après avoir combattu comme un héros, avait reçu mon serment !... Il voit, de là-haut, que je suis heureuse de payer ma dette !... Espérez, pauvre femme !... Espérez, pauvre mère ! Dieu qui m'a permis de la payer, cette dette, m'accordera peut-être l'immense bonheur de vous rendre vos enfants.

— Paul, mon cher Paul, mon pauvre Paul, sanglotta Jeanne, c'est toi qui me protèges !... c'est toi qui mets sur mon chemin un homme bon comme Dieu lui-même !... Ah ! quand pourrai-je m'agenouiller sur ta tombe !...

— Vous le pourrez demain !... répondit l'abbé d'Arcy, demain, je vous conduirai au cimetière de Versailles et nous prierons ensemble pour celui qui n'est plus !...

En ce moment, Pélagie, la servante lorraine, entra sans faire de bruit dans le cabinet.

Elle tenait une lettre apportée par un commissionnaire.

L'abbé prit cette lettre et, tout en la décachant, il dit à sa servante :

— Attendez, Pélagie, j'ai quelques instructions à vous donner.

Pélagie saisit un petit plumeau, et ne voulant point rester inoccupée, ne fût-ce qu'une minute, se mit à épousseter les livres de l'une des bibliothèques.

Raoul d'Arcy lut la lettre qu'il venait de recevoir et dont il avait reconnu l'écriture sur l'enveloppe.

Elle ne contenait que ces quelques lignes :

" Mon bon et cher cousin,

" Le notaire de notre famille viendra ce soir, à neuf heures, à l'hôtel de la rue de Vaugirard, afin de me rendre compte de la mission si délicate dont nous l'avons chargé tous les deux.

" Je t'attendrai afin que tu connaisses en même temps que moi les résultats d'une enquête qui m'épouvante.

" Ta cousine bien affectonnée,

" HENRIETTE ROLLIN. "

" P.-S.—Ta nièce Marie-Blanche me charge de t'embrasser comme elle t'aime, de tout son cœur. "

L'abbé, le front barré par une grande ride indiquant chez lui une préoccupation profonde, renifla la lettre d'Henriette dans son enveloppe et glissa cette enveloppe dans le tiroir de la table qui lui servait de bureau.

Puis, s'adressant à la servante :

— Pélagie, lui dit-il, nous dînerons à six heures et demie précises. Vous mettez un couvert de plus et vous préparerez le lit du cabinet qui communique avec votre chambre !... C'est Mme Jeanne Rivat qui l'occupera !...

Il ajouta en désignant Jeanne du geste :

— Jusqu'à nouvel ordre Mme Rivat habitera cette maison et prendra ses repas avec nous !...

— C'est entendu, monsieur l'abbé !...

— Jeanne, voulez-vous accompagner Pélagie ?... Elle vous montrera votre chambre.

La veuve de Paul Rivat saisit les mains du prêtre, les porta de nouveau à ses lèvres et suivit la servante.

L'abbé et Raymond Schloss reprirent leur travail de dépouillement, un instant interrompu.

Le front de Raoul restait soucieux.

Malgré lui sa pensée se reportait sans cesse à la lettre qu'il venait de recevoir.

XXV

Dans un petit salon, coquettement et luxueusement meublé, faisant partie de l'appartement occupé par Mme Rollin et sa fille à l'hôtel de la rue de Vaugirard, trois personnes se trouvaient réunies, assises autour d'une table éclairée par une lampe dont un large abat-jour rose, garni de dentelles et de rubans, adoucissait la lumière trop vive.

Ces trois personnes étaient Henriette, Marie-Blanche et Lucien de Kernoël, jeune homme que nous avons vu tout enfant, dix-sept années auparavant, accompagner son père, le comte de Kernoël, à l'hôtel de Versailles où Paul Rivat agonisait.

Henriette, sombre et silencieuse, brodait, le front penché sur son travail.

Marie-Blanche terminait une tapisserie au petit dessinée par elle, dont la composition était gracieuse et le coloris très artistement nuancé.

Lucien lisait à haute voix, avec un véritable talent de diseur, la traduction d'un roman anglais de Dickens.

La pauvre Henriette était étrangement changée depuis l'époque où nous l'avons vue, presque mourante, réfugiée, pour échapper aux obus, dans une cave de la maison de la rue Servan.

Une chevelure, toujours épaisse et soyeuse mais prématurément blanchie, couronnait son front jadis si pur, maintenant sillonné de nombreuses rides.

Elle n'avait cependant que quarante-trois ans ! à peine la maturité ! Presque la jeunesse encore !...

Ses traits pâlis portaient l'empreinte des douleurs subies, et ses douleurs avaient été sans bornes !...

Ses yeux aux regards tristes, qui semblaient toujours mouillés de larmes, étaient ternis à force d'avoir pleuré.

La pauvre martyre avait tant souffert !

Délaissée par son mari, qui ne songeait qu'aux jouissances de ce qu'on appelle la grande vie, vie déséquilibrée et abrutissante où s'atrophie fatalement le cœur et l'intelligence. Il est juste d'ajouter que les adeptes de la vie à outrance n'ont généralement ni l'un ni l'autre.

Dans tout le cours de son existence, depuis l'époque où nous l'avons présentée à nos lecteurs, Henriette n'avait eu de bonheur que par Marie-Blanche.

Entièrement vouée à l'éducation de cette enfant dont elle se croyait la mère, ne la quittant jamais, l'entourant d'une sollicitude éclairée et prévoyante, lui prodiguant les trésors inépuisables de sa tendresse, s'isolant le plus qu'elle le pouvait des fêtes que Gilbert, par ostentation, aimait à donner, Henriette était arrivée à faire de Marie-Blanche une jeune fille accomplie.

Par tous les moyens possibles la pauvre femme avait cherché à ramener à elle son mari, à lui faire comprendre combien son abandon la blessait douloureusement, combien les folles excentricités de sa conduite pouvaient devenir préjudiciables pour son honneur et pour l'avenir de sa fille.

Prières, larmes, supplications, tout avait été inutile.

Gilbert Rollin était emporté par le torrent impétueux de ses vices, un instant endigué par la misère.

Une fois l'argent revenu, il n'avait plus songé qu'à prendre sa revanche des privations subies, et il la prenait de telle sorte que dans un délai plus ou moins long une catastrophe finale était inévitable.

Aux timides observations, aux sages conseils d'Henriette il ne savait répondre que des paroles insultantes.

Aussi c'était fini, bien fini.

L'amour de la pauvre femme pour son mari s'était éteint en même temps que disparaissait l'estime qu'elle ne pouvait garder contre toute évidence.

Elle en était arrivée à se dire :

— Mon oncle et mon cousin jugeaient bien ce malheureux !...

Il n'a ni cœur ni conscience !... Combien j'étais aveugle, et de ces aveugles, les pires de tous, qui ont des yeux pour ne point voir.

Sous le poids de tant de souffrances, trop lourdes pour sa faiblesse, Henriette aurait succombé plus d'une fois, si la vue de sa fille n'avait relevé son courage abattu, en lui donnant la volonté et la force de vivre.

Lucien de Kernoël, le jeune homme qui faisait la lecture à Mme Rollin et à Marie-Blanche, était un beau garçon de vingt-huit ans, à la chevelure brune crespelée, ainsi que sa barbe qu'il portait taillée en pointe et qui, soyeuse et légère, donnait à son visage un cache-juvénile.

Ses grands yeux noirs aux reflets de velours exprimaient à la fois la douceur et la volonté.

Tout, dans sa physionomie comme dans son allure, décelait

les qualités de noblesse, d'intelligence et de cœur qu'il tenait de son père.

Marie-Blanche était exquise. Belle comme un ange et plus captivante encore que belle.

Par un caprice bien facilement explicable de la nature, elle ressemblait d'une façon frappante à sa sœur jumelle Rose, la jeune infirmière de l'asile des aliénées de Blois, un peu plus frêle que Rose, cependant, et plus délicate ; mais cela dépendait du milieu dans lequel elle avait grandi.

Placées l'une à côté de l'autre, il est certain que la différence de l'éducation reçue et des habitudes résultant de cette éducation, aurait permis de signaler des points dissemblables entre les deux filles de Jeanne Rivat, mais en dehors de l'intimité il eût été bien difficile, pour ne pas dire impossible, de les distinguer l'une de l'autre.

Marie-Blanche avait le même regard, le même sourire, la même voix douce et harmonieuse, les mêmes gestes naturels et gracieux.

Leur esprit et leur cœur, comme leurs formes étaient pareils, pleins à déborder de douceur, de charité, de tendresse et de dévouement.

Marie-Blanche adorait celle qu'elle croyait sa mère, celle par qui elle se savait tant aimée et dont elle avait compris déjà toutes les souffrances.

Elle ne se sentait joyeuse qu'auprès d'elle.

Cette joie devenait plus vive encore et changeait un peu de nature lorsque Lucien de Kernoël se trouvait entiers entre la mère et la fille à l'hôtel de la rue de Vaugirard ; ce qui lui arrivait d'ailleurs assez souvent.

A part ses visites, les deux femmes n'avaient d'autres distractions, s'il nous est permis d'employer ce mot profane à propos d'une chose sainte, que les offices de Saint-Sulpice, qu'elles suivaient assidûment et où Lucien les accompagnait quelquefois, donnant le bras à Mme Rollin.

A Saint-Sulpice, ces dames ne manquaient jamais d'aller entendre l'aumônier de la Roquette dont les sermons étaient très suivis et dont l'éloquence simple et touchante allait droit au cœur.

Marie-Blanche aimait tendrement, profondément, l'abbé d'Areynes, que sa mère, nous devons appeler ainsi Henriette Rollin, lui avait appris à bien connaître et à respecter.

En revanche, elle n'éprouvait pour Gilbert Rollin, qu'une froideur voisine de la répulsion.

Comment aurait-elle donné une part de son cœur à cet homme qui n'avait jamais eu pour elle une caresse, un sourire, une parole tendre, un baiser paternel ?

Son regard, lorsqu'il se fixait sur elle, lui inspirait une frayeur involontaire.

Toute petite fille, elle l'avait vu brutaliser sa mère, et l'impression douloureuse ressentie alors ne s'était jamais effacée.

La présence de Lucien de Kernoël auprès des deux femmes dans le petit salon de la rue de Vaugirard n'était ni insolite, ni due au hasard.

Son père et sa mère, nos lecteurs se le rappellent peut-être, avaient tenu Marie-Blanche sur les fonts baptismaux.

A la suite de cette cérémonie touchante, de fréquentes relations s'étaient établies entre la famille de Kernoël et la famille Rollin.

Lucien avait alors onze ou douze ans.

Souvent l'officier d'infanterie de marine, accompagné de sa femme et de son fils, venait voir sa filleule.

Toujours ils assistaient aux fêtes que donnait Gilbert.

Peu à peu l'intimité s'établissait entre les Kernoël et Henriette.

Nous disons : *Henriette*, car si le comte et la comtesse appréciaient la jeune femme comme elle méritait de l'être, ils jugeaient sévèrement Gilbert, révoltés par son caractère égoïste, autoritaire et vaniteux.

Après la guerre et la Commune, M. de Kernoël avait été détaché au ministère de la marine.

Pendant les quelques années qu'il conserva son poste, il ne se passa presque pas de jour sans qu'il fit avec Mme de Kernoël une apparition à l'hôtel de la rue de Vaugirard.

Un deuil terrible vint le frapper.

Il perdit sa femme, emportée subitement par une maladie que rien ne pouvait faire prévoir.

A cette époque, relevé de ses fonctions, il dut quitter Paris afin de rejoindre à Brest son régiment désigné pour renforcer les troupes occupant militairement la Cochinchine.

C'était en 1876.

Lucien, alors dans sa seizième année, faisait ses études au lycée Saint-Louis.

L'enfant avait besoin d'un guide exerçant sur lui une sorte de tutelle morale.

L'abbé d'Areynes, sollicité par le comte, accepta la charge de cette tutelle, et M. de Kernoël, qui certes n'aurait pu mieux choisir, s'éloigna soulagé de toute appréhension au sujet de son fils.

Lucien était une nature d'élite, plein de généreuses aspirations,

ardent au travail, et l'ancien vicaire de Saint-Ambroise voyait en lui un homme capable d'accomplir plus tard de grandes choses.

Le collégien passait tous ses jours de sortie dans la famille Rollin, auprès de Marie-Blanche dont la beauté naissante et le charme enfantin le captivaient déjà.

Au bout de trois ans de résidence au Tonkin, M. de Kernoël obtint un congé.

Il éprouvait le plus ardent désir d'embrasser son fils dont l'abbé d'Areynes lui donnait de fréquentes et bonnes nouvelles.

Le tuteur officieux de Lucien fut charmé de ce retour.

Il profiterait de la présence du comte pour s'entendre avec lui sur la direction à faire prendre aux études de Lucien et sur la profession vers laquelle il conviendrait de le pousser.

Questionné à ce sujet, le jeune homme répondit sans hésiter.

Une vocation irrésistible le poussait vers la médecine aliéniste. La lecture de certains ouvrages des maîtres de la science avait déterminé cette vocation.

Il fut convenu que Lucien continuerait ses études, tout en suivant les cours spéciaux de l'École de médecine où il prendrait ses inscriptions et préparerait ses examens.

Cette importante question réglée, M. de Kernoël quitta de nouveau Paris en disant à son fils :

— Courage, mon enfant, et continue ! Je suis content de toi.

Cette fois le comte se rendait à la Guyane où son régiment avait été envoyé en quittant la Cochinchine.

A l'heure où nous venons de voir Lucien auprès d'Henriette et de Marie-Blanche il était reçu docteur et se trouvait attaché comme interne à la Salpêtrière dans le service du célèbre docteur Chareat.

Le jeune et studieux médecin faisait là une sorte de stage, et il espérait bien, grâce aux influences dont l'abbé d'Areynes disposait, être placé comme médecin en second dans une maison d'aliénés où il rêvait d'appliquer de nouveaux traitements et de combler quelques-unes des ornières creusées par la routine.

Il venait passer toutes ses heures libres à l'hôtel de la rue de Vaugirard où Marie-Blanche, devenue jeune fille, exerçait sur lui une attraction toute-puissante.

Là il retrouvait une seconde mère en Mme Rollin et il faisait des rêves charmants d'avenir et de bonheur.

La pensée d'un mariage possible était son rêve le plus caressé.

Raoul d'Areynes, pressenti par elle à ce sujet, avait donné son approbation pleine et entière en ajoutant :

— Mais rien ne presse ! Marie-Blanche est bien jeune encore. . . . Nous attendrons qu'elle soit plus femme, et nous unirons ces deux enfants. . . .

Depuis le jour où l'aumônier de la Roquette avait prononcé les paroles que nous venons de reproduire bien des incidents étaient survenus.

Les chagrins d'Henriette grandissaient. De douloureuses appréhensions hantaient son esprit.

La conduite de son mari l'épouvantait. L'hôtel de la rue de Vaugirard était devenu mortellement triste. C'est à peine si Gilbert s'asseyait une fois par semaine à la table de famille. Sa vie se passait maintenant au dehors. Souvent il ne rentrait pas pendant plusieurs jours et plusieurs nuits de suite.

Henriette, par respect pour elle-même, ne pouvait paraître fermer les yeux sur un tel scandale.

Malgré sa douceur et sa patience des scènes violentes avaient lieu entre les époux, et à chacune de ces scènes la pauvre femme devait subir les brutalités odieuses de l'homme dont elle portait le nom.

Des réclamations pour des dettes de toute nature contractées par Gilbert arrivaient de plus en plus souvent à l'hôtel, et parfois les créanciers non payés par le mari devenaient insolents pour la femme.

Des avis anonymes, de mystérieuses dénonciations se succédaient, mettant Henriette au courant de l'existence honteuse de Gilbert.

Elle savait ainsi par le menu le chiffre des sommes qu'il perdait au jeu, et les noms des drôlesses qu'il entretenait.

Jusqu'où cela irait-il ?

Comment cela finirait-il ?

Henriette sentait l'avenir de sa fille menacé par le déshonneur imminent et presque inévitable du père.

Son existence n'était plus qu'une succession de larmes et d'alarmes.

La coupe d'amertume était pleine. Elle débordait.

Faisant appel à son amour maternel, Henriette résolut de ne pas courber plus longtemps la tête et de recourir aux moyens devant l'emploi desquels sa faiblesse avait reculé jusque-là, pour arrêter Rollin sur la pente funeste où il allait fatalement rouler jusqu'au bout et se perdre dans un abîme de boue.

XXVI

Le notaire de la famille d'Areynes, chez qui la fortune provenant de l'héritage du comte Emmanuel était déposée, avait été le premier à faire connaître à Henriette la situation désastreuse et périlleuse que se créait Gilbert par ses folies.

C'est lui qu'Henriette—approuvée en cela par l'abbé d'Areynes—chaussa de faire secrètement une enquête sérieuse permettant de déterminer nettement la profondeur du gouffre déjà creusé.

La durée de l'enquête fut de plus d'un mois.

Le mandataire consciencieux, le notaire voulait n'apporter que des faits prouvés, indiscutables.

Enfin il se décida à adresser à Henriette ces lignes :

Madame,
Ce soir, à neuf heures, sauf contre-ordre de votre part, j'aurai l'honneur de me présenter chez vous.

—Veuillez faire prévenir monsieur l'abbé d'Areynes et agréer l'assurance de mon profond respect.

Nous savons qu'Henriette avait immédiatement écrit à son cousin.

Elle attendait avec autant d'impatience que d'anxiété son arrivée et celle du notaire.

* *

De temps en temps, Lucien de Kernoël interrompait la lecture qu'il faisait à haute voix du roman de Dickens et prenait quelques instants de repos.

Ses regards alors se tournaient vers Marie-Blanche qui, les devinant, levait sur lui ses grands yeux remplis de chaste tendresse.

Les deux jeunes gens s'aimaient et se savaient aimés, mais ils ne se l'étaient jamais dit.

Marie-Blanche aurait été bien heureuse cependant d'entendre tomber des lèvres de Lucien ces trois mots si doux :

—Je vous aime !

Ces trois mots, Lucien les aurait prononcés avec ivresse, mais il n'osait pas.

Il craignait avec raison que Mme Rollin ne le blâmât d'avoir abusé de la liberté que, mère confiante en son honneur, elle lui laissait auprès de sa fille.

—C'est à Mme Rollin, pensait-il, que je ferai d'abord l'aveu d'un amour qu'elle a certainement deviné et qu'elle approuve... C'est à elle que je demanderai la permission d'ouvrir mon cœur à Marie-Blanche...

Il allait reprendre sa lecture, lorsque la femme de chambre ouvrit la porte du petit salon et annonça :

—Monsieur l'abbé d'Areynes...

Mme Rollin, sa fille et Lucien s'empressèrent de se lever pour aller au devant de l'aumônier, le seul ami véritable de la maison.

Le prêtre leur tendait les mains.

Il serra celle de sa cousine et de Lucien, et embrassa Marie-Blanche sur le front.

L'arrivée de l'abbé avait mis une sorte de rayonnement sur les physionomies.

Henriette elle-même semblait ravivée.

—Mon cher grand cousin, dit Marie-Blanche avec une gravité comique, savez-vous bien que vous ne méritez pas d'être aimé autant que nous vous aimons...

—En quoi ai-je démérité ?... demanda le prêtre en souriant.

—Vous nous oubliez... Voilà près d'un mois que nous ne vous avons vu...

—Tu m'as vu dimanche dernier, puisque tu étais à Saint-Sulpice et que je prêchais...

—Vous voir à l'église, ce n'est pas vous voir... c'est ici qu'il faut venir...

—Je suis bien occupé, chère enfant, je t'assure, et si je ne viens pas ici plus souvent, comme je le désirerais, c'est que j'en suis absolument empêché... Dans la vie, on ne fait pas ce qu'on veut, mais ce qu'on peut.

—C'est bien vrai... murmura Henriette.

L'abbé reprit en s'adressant à Lucien :

—J'ai reçu des nouvelles qui t'intéressent.

—Des nouvelles de mon père ? demanda vivement le jeune homme.

—Non.

—De qui donc ?

—De l'Assistance publique.

—S'agit-il de cette place de médecin-adjoint dans une maison spéciale d'aliénés, que vous avez eu l'obligeance de solliciter pour moi, monsieur l'abbé ?

—Oui, mon enfant.

—Et que l'on vous donne quelque espoir ?

—On fait mieux que me donner de l'espoir.

—On m'accepte ?

—Positivement.

—Oh ! monsieur l'abbé, que vous êtes bon et quelle excellente nouvelle vous m'apportez ! Quand dois-je entrer en fonctions ?

—N'allons pas si vite... il faut attendre six mois.

—Six mois ! Que c'est long !

—Ce n'est rien pour un travailleur comme toi ! En attendant qu'ils s'écoulent, tu complèteras tes études à la Salpêtrière et tu viendras le plus souvent possible visiter ma cousine et sa fille... Il y a là, ce me semble, plus qu'il ne faut pour te faire trouver le temps moins long.

—Vous avez raison, j'attendrai avec patience.

—Autre chose...

—Quoi, monsieur l'abbé ?

—Pour prendre possession de l'emploi qui t'es promis, tu seras obligé de t'éloigner de Paris...

En entendant ces mots, Marie-Blanche tressaillit et Lucien devint pâle.

—M'éloigner de Paris ? répéta le jeune homme dont un léger tremblement altérait sa voix.

—Oui. Un déplacement est inévitable. L'asile d'aliénés où tu iras t'installer en qualité de médecin-adjoint, est dans le département de l'Yonne, à Joigny.

Les traits bouleversés du jeune homme changèrent tout à coup d'expression.

Son visage se rasséréna.

—Ah ! monsieur l'abbé, dit-il en riant, vous m'avez fait vraiment peur !... j'ai cru un instant qu'il s'agissait d'aller au bout du monde, et j'avoue que le voyage ne me souriait nullement... Mais Joigny, c'est presque Paris... Deux heures et demie de chemin de fer par l'express... Une promenade...

—Promenade un peu longue cependant, murmura Marie-Blanche.

—Mais non ! mais non ! répliqua l'abbé d'Areynes, Lucien, une fois par semaine, pourra prendre le train de très bonne heure à Joigny, venir à Paris déjeuner et diner avec vous, repartir le soir vers dix heures et se trouver à Joigny à minuit et demi... ce qui est une heure raisonnable.

—Une fois par semaine seulement... fit Marie-Blanche avec une petite moue, ce n'est pas beaucoup...

—En ce monde il faut savoir se contenter de peu !... répliqua l'ancien vicaire de Saint-Ambroise, en échangeant avec Henriette un regard d'intelligence, qui signifiait évidemment :

—Chers enfants, comme ils s'aiment !

—Et, demanda Lucien de Kernoël, quel est l'asile où vous me donnez l'espoir d'entrer comme médecin-adjoint, monsieur l'abbé ? une maison de l'État ?

—Non, mon enfant.

—Un établissement privé, alors...

—Oui, dirigé par un savant aliéniste...

—Sous la direction de l'Assistance publique ?

—En aucune façon. C'est grâce à des relations amicales existant entre le directeur de l'Assistance publique de Paris et le directeur de l'asile des aliénés de Joigny que tu auras obtenu cet emploi... Le directeur de l'Assistance publique, ne pouvant disposer d'aucune place en ta faveur, dans une des maisons qui dépendent de son administration, a voulu m'être agréable en demandant pour toi, à son ami, ce que tu désirais avec tant d'ardeur...

—J'en suis d'autant plus heureux que l'aliéniste à la tête d'un établissement particulier est absolument maître chez lui, et n'a point à subir les entraves d'une administration souvent en désaccord avec les chefs de clinique. J'aurai donc là, plus que partout ailleurs, la chance de compléter mes études et de pratiquer sérieusement. Comment s'appelle le médecin aliéniste qui m'accepte comme collaborateur ?

—Le docteur Giroux. Connais-tu ce nom ?

—Oui. J'ai entendu parler de lui... On vante son mérite éminent.

—Tu auras à t'entendre avec lui sur le chiffre de tes émoluments : un petit voyage à Joigny sera donc nécessaire. Tu n'auras qu'à te nommer... Le docteur Giroux est prévenu...

En ce moment la conversation fut interrompue.

La femme de chambre de Mme Rollin ouvrit la porte du petit salon, et le notaire attendu fit son entrée.

—Blanche, ma mignonne, dit Henriette à sa fille, nous avons à parler d'affaires, et l'entretien peut être long... Mon cher Lucien, passez avec Marie-Blanche dans la bibliothèque et causez ou lisez pendant une heure... A dix heures précises vous direz au revoir à votre petite amie, et vous retournerez chez vous... Voilà la consigne.

—Je m'y conformerai religieusement.

Marie-Blanche tendit son front à Mme Rollin en lui disant :

—Bonsoir, mère . . .

—Bonsoir, chérie.

—A bientôt, Lucien, n'est-ce pas ? demanda Henriette.

—A bientôt, oui, madame . . .

Les jeunes gens serrèrent les mains de l'abbé d'Arcy, saluèrent le notaire et entrèrent ensemble dans la bibliothèque, vaste pièce qu'une lampe éclairait faiblement.

Marie-Blanche alla s'asseoir sur un des fauteuils disposés autour de la table de lecture chargée de livres et de brochures.

Son visage s'était assombri tout à coup.

Lucien se tenait debout devant elle, la tête penchée, les yeux remplis de tristesse.

Pendant quelques secondes ils restèrent muets et absorbés.

Ce fut Marie-Blanche qui rompit le silence.

—Ainsi, dit-elle d'une voix lente et basse, bientôt vous allez vous éloigner de Paris, et nous ne vous verrons plus que de temps en temps, pendant quelques heures . . . et qui sait même si des obstacles ne vous empêcheront pas de venir . . . Adieu à nos réunions intimes, adieu à ces causeries qui apportaient un peu de joie dans notre triste solitude . . . Vous allez nous quitter !

En entendant parler Marie-Blanche, Lucien se sentait défaillir.

Ses pensées étaient les mêmes que celles de la jeune fille, et l'idée de la séparation prochaine lui mettait du noir dans l'âme.

Il s'assit à côté de Marie-Blanche, s'efforçant de paraître calme.

—Ce ne sera qu'un éloignement momentané, fit-il en essayant de s'illusionner lui-même, un an, deux ans au plus . . . D'ailleurs, ne le disions-nous pas tout à l'heure, Joigny est tout près de Paris . . . les express marchent bon train et je pourrai, plus souvent que vous ne semblez le supposer, venir passer une demi-journée auprès de vous.

—Le travail vous retiendra là-bas . . . murmura la jeune fille d'une voix brisée. Vous ne penserez plus qu'à la science et vous oublierez ceux qui vous aiment !

—Oublier ! s'écria Lucien douloureusement impressionné par ce mot, comment pouvez-vous penser cela ? C'est mal et c'est cruel ! Vous me faites souffrir !

—Croyez-vous que je ne souffre pas ?

—Est-ce une raison pour douter de moi ? Vous m'oublierez donc, vous ?

La jeune fille leva sur Lucien ses yeux humides.

—Oublier ! moi ! répliqua-t-elle, oh ! non ! jamais ! jamais !

Et, cessant d'être maîtresse de son émotion, elle fondit en larmes.

Lucien éprouva un bouleversement de tout son être.

Ces larmes de Marie-Blanche n'étaient-elles pas le plus éloquent aveu de l'amour infini qu'elle éprouvait pour lui ?

Il ne se sentit ni le courage ni la force de garder la réserve que jusqu'à ce jour et jusqu'à cette heure il s'était imposée vis-à-vis de Marie-Blanche.

Emporté par sa passion, pour la première fois il laissa librement parler son cœur.

XXVII

—Marie, dit-il à la jeune fille avertie par un mystérieux pressentiment qu'elle allait enfin entendre l'aveu depuis si longtemps attendu Marie, jusqu'à ce jour nous avons presque sans cesse vécu l'un à côté de l'autre et nous avons appris à bien nous connaître . . .

—Jusqu'à ce jour, respectueux de mes devoirs envers une famille qui me faisait le grand honneur de m'admettre dans sa plus étroite intimité, j'ai gardé le silence sur les rêves et les espérances qui rempissaient mon cœur.

—Jusqu'à ce jour, je n'ai pas osé vous dire ce que je ne puis plus vous taire . . . Vos larmes, ces chères larmes que fait couler l'idée d'une séparation, m'obligent à parler . . .

—Ce n'est plus d'une affection de frère que je vous aime aujourd'hui, Marie, c'est d'un amour de fiancé . . .

La jeune fille, frémissante à cet aveu, eut aux lèvres un sourire d'une ineffable expression, ferma lentement les yeux et d'une voix faible murmura :

—Lucien . . .

Penché vers elle, ne la touchant pas, mais de son souffle effleurant ses cheveux, le jeune homme poursuivit :

—Marie, mon adorée Marie, m'aimez-vous comme je vous aime ?

—Lucien . . . Lucien . . . répéta Marie-Blanche oppressée sous le poids du bonheur qui s'emparait de son âme ingénue.

—Oh ! répondez, chère Marie ! répondez-moi ! . . . reprit le jeune homme avec feu. M'aimez-vous assez pour me promettre, pour me jurer que vous ne serez jamais qu'à moi ? que l'un de nous n'aura jamais une pensée qui ne soit pour l'autre ; enfin, que votre cœur m'appartient comme le mien est à vous ? Dites-moi cela, Marie . . . Dites-moi cela ! . . . j'ai soif de l'entendre . . .

Marie-Blanche releva sa tête charmante, rouvrit ses grands yeux et regarda celui dont les paroles venaient de l'enivrer délicieusement.

La teinte faiblement rosée de ses joues s'était empourprée.

Une lueur de passion brillait dans son regard de vierge.

Elle était d'une beauté divine et radieuse, beauté d'ange et beauté de femme.

Ses lèvres s'entr'ouvrirent.

D'une voix faible comme un souffle, elle balbutia :

—Vous m'aimez . . . je le savais . . . et je vous aime comme vous m'aimez, Lucien . . .

—Et vous m'aimerez toujours ainsi ?

—Toujours.

—Vous me jurez ?

—Je vous le jure . . .

Lucien prit les mains que la jeune fille lui abandonna, les porta à ses lèvres et les couvrit de baisers.

—Et moi, chère Marie, dit-il ensuite, je jure de vous aimer uniquement jusqu'à mon dernier souffle . . . vous aurez ma dernière pensée et le dernier battement de mon cœur . . . et maintenant, si mon départ, si notre séparation momentanée doivent vous apporter une souffrance et faire couler une larme de vos yeux, je n'hésiterai pas à renoncer à l'emploi que l'abbé d'Arcy a bien voulu solliciter pour moi . . . je trouverai un prétexte . . . et le meilleur de tous sera de dire la vérité, d'avouer que je vous aime et que le courage me manque pour m'éloigner de vous . . .

—Non ! non ! Lucien, vous ne ferez pas cela ! Je vous défends de le faire ! interrompit vivement Marie-Blanche. Il faut songer à votre avenir qui sera le nôtre, mon ami. Il faut que nous ayons de la raison tous deux . . . Liés l'un à l'autre par un serment, qu'avons-nous à craindre ? Qu'importe une séparation momentanée quand on est certain de se réunir ? . . . Lorsque le moment sera venu, vous partirez pour Joigny. Je vous verrai partir, non sans chagrin à coup sûr, mais avec l'espoir du retour pour me consoler, et avec le souvenir inoubliable de cette soirée . . . J'attendrai patiemment que vous vous soyez fait dans la science un grand nom, un nom glorieux, et alors vous direz à ma bonne mère et à mon grand cousin l'abbé d'Arcy : "Donnez-moi Marie-Blanche pour femme . . . Nous nous aimons ! . . ." et alors nous serons réunis pour ne plus nous quitter !

—Chère fiancée, dit le jeune homme ivre d'amour, vous penserez toujours ainsi ?

—Toujours.

—Quoi qu'il puisse arriver ?

—Oui. Et d'ailleurs que pourrait-il arriver qui soit un obstacle à notre union ? Croyez bien que rien au monde ne saurait changer mon cœur ou peser sur ma volonté ! Je vous appartiens, Lucien, comme vous m'appartenez, à présent et à jamais ! . . .

M. de Kernoël porta de nouveau les mains de Marie-Blanche à ses lèvres en murmurant :

—J'ai foi en vous ! . . .

Dix heures sonnaient à la pendule de la bibliothèque.

La jeune fille se leva.

—L'heure de liberté que nous a donnée ma mère est finie, dit-elle en souriant, et nous l'avons bien employée . . . Maintenant soyons obéissants comme nous devons l'être et quittons nous . . . Bonsoir, mon fiancé, et à demain . . .

Elle tendit son front à Lucien qui mit sur ce front pur son premier baiser, le chaste baiser des fiançailles, et se retira.

•••

Fidèles au mandat accepté par lui, le notaire de la famille d'Arcy apportait à Mme Henriette Rollin tous les renseignements résultant de l'enquête faite sur la conduite de Gilbert, enquête si nécessaire par les réclamations multiples et pressantes des créanciers et par des avis mystérieux laissant entrevoir des choses d'une effrayante gravité.

En acceptant la gestion des biens dont la nièce du comte Emmanuel avait l'usufruit, le notaire parisien s'était imposé la tâche de veiller avec une sollicitude toute paternelle sur l'héritage du feu comte.

Usant d'une latitude que lui laissaient les pleins pouvoirs dont il était investi, il avait fait des placements de fonds heureux, augmenté certains fermages, aménagé d'une façon plus avantageuse la coupe des bois et apporté ainsi aux revenus une plus-value très appréciable.

Mais à quoi cela servait-il ?

La conduite déplorable de Gilbert Rollin, à qui sa femme, toujours faible malgré les leçons de l'expérience, avait donné follement une procuration pour toucher les revenus, en était arrivée à lui causer une telle exaspération qu'il avait cru devoir prévenir Henriette de ce qui se passait.

Le coup fut rude.

A suivre

IN MEMORIAM

MALO-MONTRRIAND

C'est le mois consacré au souvenir des trépassés.

Tout le monde a les siens et la mort ne fauche pas plus, durant le triste novembre, qu'au cours des beaux jours de l'été; mais c'est avec regret qu'on l'a comparée au moissonneur, car on dirait que, comme lui — si rapide qu'il soit — elle ne peut s'arrêter en un endroit sans y avoir récolté ce qui est dû pour l'autre monde.

Notre liste et ses approches n'emportaient, l'an dernier, un oncle paternel, un beau-frère et une petite cousine; Pierre Malo, en son vivant un fleur; Régis Pauzé, briquetier, une des victimes de l'écroulement de l'édifice du tramway; et Blanche, fille aînée de M. Adolphe Quéry, de la maison Quéry Frère.

Cette année, en novembre, dans ma famille, sont morts: le 11 après quelques heures de paralysie, Isaie Charles Malo, à l'âge de cinquante-cinq ans, et, le 14, Louis Montbriand, veuf de feu Flavie Malo et père de L.-R. Montbriand, architecte.

Le premier était un des plus vieux membres de l'Union Saint-Joseph, mais ses funérailles ont été celles de l'humble soldat: Les plus proches parents et quatre ou cinq membres de l'Union Saint-Joseph. Un seul bouquet de fleurs naturelles — donné par son neveu M. Joseph Orléans; mais je dois ajouter que, plus que n'importe qui, il avait le culte des morts.

Le second, disons-le, grâce à la popularité de son nom Louis Roch, a eu le plus bel enterrement privé que Montréal ait vu de longtemps. A part les corps municipaux précédant le corbillard, cortège plus nombreux qu'aux funérailles de feu l'échevin Hurteau, sans compter quatre-vingt-neuf voitures privées.

Tribunaux florissants: M. Léandre Onimet, grand-couronne de fleurs cirées; M. L.-S. Gosselin, étoile; MM. S. L'Archevêque et W. Mosier, ancrés; la main qui se cache, une colonne tronquée.

Les porteurs étaient, MM. Honoré Roy, Amédée Poitras, Jérémie Lefebvre, Joseph Barolet, Alfred Charbonneau et Joseph Tessier.

Feu Flavie Malo et Louis Montbriand étaient deux vieux de Lachenaie, paroisse qui a fourni son grand contingent de bons citoyens à notre métropole. Les deux — est-il besoin de le dire — sont morts avec tous les secours de la religion et, en retour d'une courte prière pour leurs morts, je demande aux lecteurs du MONDE ILLUSTRE un souvenir pour les miens.

J.-H. MALO.

CHOSSES ET AUTRES

—L'association des laitiers, de Toronto, a décidé de ne plus délivrer le lait à domicile le dimanche.

—La jeune impératrice de Russie est mère depuis quelques jours. La petite fille a été baptisée sous le nom d'Oлга.

—La troupe de Flynn et Sheridan, *City Sports Big Show*, tient l'affiche au Théâtre Royal cette semaine. C'est une troupe de vaudeville burlesque où l'on peut entendre maints artistes, chacun spécialiste en son art. C'est ainsi que l'on cite au programme les quatre sœurs Nelson, inimitables sur le trapèze, la barre fixe ou la voltige aérienne. Les sœurs Nelson accomplissent des tours les plus difficiles avec une merveilleuse aisance et avec une grâce toute particulière. Une autre attraction, le ballet, où douze jeunes filles exécutent des danses vertigineuses.

C'est Mlle G. Collins qui dirige les danseuses.

—Dans son numéro du 1er novembre, la *Quinzaine* publie: Joseph de Maistre, orateur, par F. Descostes; cette remarquable étude nous révèle un Joseph de Maistre ignoré. Journal inédit du duc de Montpensier; O. Bader; le duc de Montpensier, le duc de Chartres (Louis-Philippe) et Mme de Genlis visitant la Trappe en 1788. Les vicissitudes de Boileau, Cotin, pas E. Buisson; excellent travail d'érudition littéraire où réapparaît curieusement la figure, trop effacée, de l'abbé Cotin. —Le sens de la mort: J. Broit; de hautes considérations sur l'homme et sa destinée. La conquête, roman. —Une Chronique scientifique où G. Vitoux analyse savamment tous les travaux de Pasteur. —Brillante Chronique de quinzaine, par J. de Prémery.

LE SECRET DES ORPHELINS

Nous venons de recevoir le 23e numéro (novembre 1895) de "La Bonne Littérature Française". Ce numéro ne laisse rien à désirer et a été fait avec le même soin qui caractérise les numéros précédents de cette publication. Le roman complet est de Charles Deslys et a pour titre le *Secret des orphelins*. Dans ce récit touchant et dramatique l'auteur nous montre un jeune homme et sa sœur, courageux, travailleurs qui malgré tout leur talent et tous leurs efforts se trouvent dans la misère. Il y a un secret dans leur vie. Une sœur inconnue vient de l'Amérique pour leur rendre fortune et bonheur. Le lecteur est intéressé malgré lui. Outre le *Secret des orphelins*, au complet, ce numéro contient la fin d'un article commencé dans les numéros précédents et une partie de la suite de la *Fille du révolutionnaire* ainsi que des articles spéciaux et humoristiques qui complètent un beau volume.

Ce magnifique numéro (*Secret des orphelins*) sera expédié franco à toute personne qui en fera la demande accompagnée de 10c en argent ou timbres-poste canadiens ou américains. Adresses: Leproun et Leproun, éditeurs, 25, rue Saint-Gabriel, Montréal, Canada.

Demandez notre dernier catalogue édité en novembre.

J. EMILE VANNIER

(Ancien élève de l'école Polytechnique)
INGÉNIEUR CIVIL, ARPENTEUR
187, RUE SAINT-JACQUES
ROYAL BUILDING MONTRÉAL

Banque Jacques-Cartier

DIVIDENDE No 60

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi (3½) pour cent, sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, le 2e et après lundi, le 2e jour de décembre 1895. Les livres de transfert seront fermés du 15 au 30 novembre prochain, inclusivement. Par ordre du bureau de direction.
A. DE MARTIGNY,
Dir. gérant.

La Banque Ville-Marie

AVIS est donné par le présent qu'un dividende de TROIS POUR CENT sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre finissant le 30 novembre prochain, et sera payable au bureau principal de la Banque le et après

Lundi, le 2 Décembre Prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 16 au 30 Novembre, ces deux jours inclusivement. Par ordre du bureau de Direction.
W. WEIR, Président.
Montréal, 22 Octobre 1895.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE PRÉPARÉ PAR M. CHEVRIER

Pharmacien de 1^{re} Classe, à Paris possède à la fois les principes actifs de l'HUILE de FOIE de MORUE et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'HUILE de FOIE de MORUE, est souverain

CONTRE: la SCROFULE, le RACHITISME, l'ANÉMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE et toutes les MALADIES DE POITRINE.

EXIGER LA SIGNATURE: CHEVRIER

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Au QUINA - SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaires et des systèmes nerveux et osseux.

Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.

Le VIN DE VIAL est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amalgrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON. - Toutes Pharmacies.

PURGATIFS * DÉPURATIFS ANTISEPTIQUES

Leur Succès s'affirme depuis près d'un siècle CONTRE LES ENGORGEMENTS D'INTESTINS (Constipation, Migraine, Congestions, etc.)

Très contrefaits et imités sous d'autres noms. Exiger l'Étiquette CI-JOINTE EN 4 COULEURS No 102 dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.

VERITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

POUDRE LIQUEUR DE COMTE

— POUR —

Préparation Hygiénique, Digestive et Fortifiante

Remplaçant avantageusement les liqueurs de la Chartreuse et de la Trappistine.

Une boîte de cette poudre suffit pour faire deux chopines et quart de liqueur. Direction dans chaque boîte. Prix: 25c la boîte.

Dans toutes les bonnes pharmacies ou envoyé franco sur réception du prix par les agents

LA PHARMACIE NATIONALE
216, SAINT-LAURENT
MONTREAL

V. ROY & L. Z. GAUTHIER

Architectes et Evaluateurs

162—RUE SAINT-JACQUES—162 (BLOC BARRON)

VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER
TELEPHONE No 2113

ACADEMIE DE COUPE
DE DAME A. CHAREST

Pour costumes de dames et d'enfants. Ce système, simple et sûr, évite l'ajustement; en deux heures de leçon, toute dame peut apprendre à tailler à perfection ses manteaux et robes. Nous avons aussi un système pour les jupes qui nous permet de tailler une robe princesse ou un manteau long en aussi peu de temps qu'un corsage uni. Nous enseignons aussi à tailler le corsage de robe sans couture, et toutes sortes de collets. Nous invitons très respectueusement les dames et demoiselles à venir visiter ce nouveau système que nous garantissons sous tout rapport et qui est le moins dispendieux qui soit encore connu.

MME A. CHAREST, 79, St-Denis.

J. G. A. GENDREAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
20, RUE ST-LAURENT, Montréal.

Extraction de dents sans douleur, par l'électricité et par anesthésie. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Abonnez-vous au MONDE ILLUSTRE, le plus complet des journaux français illustrés et littéraires du Canada.

LA PRESSE
JOURNAL QUOTIDIEN
Le plus populaire des journaux français de Montréal

Tous les hommes d'affaires reçoivent LA PRESSE

Les petites annonces de LA PRESSE sont lues par tout le monde.

Désirez-vous un commis? Annoncez dans LA PRESSE.

LA PRESSE est le véritable intermédiaire entre le patron et l'employé.

Désirez-vous une servante? Annoncez dans LA PRESSE

Les servantes en recherche d'emploi lisent toutes LA PRESSE.

Désirez-vous retrouver un article perdu? Annoncez dans LA PRESSE.

Tout le monde reçoit LA PRESSE.

Désirez-vous un emploi quelconque? Annoncez dans LA PRESSE.

Journal possédant la plus forte circulation de tous les journaux français du Canada.

Moyenne par jour pour la semaine finissant le 23 novembre 1895

52,561

BUREAUX
71 et 71a, Rue St-Jacques
MONTREAL

ANNONCE IMPORTANTE DE
John Murphy & Cie

DEPARTEMENT

DES
ETOFFES
POUR
MANTEAUX

Nous avons un grand choix et offrons les meilleures valeurs possibles

Drap-étoffe pour gilets, une bonne qualité, tout laine, seulement \$1.50.

Drap-serge cheviot, très pesant, en bleu-marine, bleu, gris, mélangé, depuis \$1.10, en gris foncé \$1.25, bleu-marine et brun, \$1.50.

Etoffes pour manteaux d'enfants, couleurs pâles, crème, cardinal, drab et grenat, depuis \$1.35 la verge.

Etoffes pesantes de fantaisie, qualité très fine, pour manteaux d'enfants, couleur drab pâle et foncé, nouveau bleu et cardinal à \$3.

Etoffes, imitation de mouton, couleur noir, brun, bleu-marine et gris. Imitation d'Astrakan, sealette en soie pour manteaux, qualité supérieure, garanties ne pas se détériorer lorsqu'elles sont exposées à la pluie.

Peluche brune pour manteaux, depuis \$24.

John Murphy & Cie

2343 Rue Sainte-Catherine

Coin de la rue Metcalfe

Conditions : au comptant et un seul prix

TÉLÉPHONE 3833

MAISON FONDÉE EN 1852

C. LAVALLÉE

(SUCCESSEUR DE A. LAVALLÉE)

Importateur d'instruments de musique de toute espèce ; réparations de toutes sortes exécutées à très bref délai. Toujours en stock des instruments pour orchestre et fanfare à des prix très réduits. Violons faits à ordre.

35, COTE ST-LAMBERT

MONTRÉAL

Un LEZARD
DANS L'ESTOMAC

Pendant les quelques années que j'ai vécu aux Etats-Unis, je fus atteint d'une maladie qui me faisait mourir. Avec des douleurs atroces dans l'estomac, je me sentais très faible et étais affligé de beaucoup de vents. Après avoir consulté les principaux médecins de Troy, N.-Y., et après avoir pris des centaines de remèdes, on me déclara que j'avais un lézard dans l'estomac et que ce qu'il y avait de mieux à faire était de retourner dans mon pays. Je revins donc à Montréal où on me conseilla d'aller voir M. Z. Brabant, le célèbre herboriste, 2242, rue Notre-Dame. Après m'avoir examiné, ce Monsieur me déclara que je n'avais pas plus de lézard dans l'estomac que sur la main et que tout mon mal venait de la dyspepsie. Je pris alors de ses remèdes composés de racines, et en moins de trois mois ils me guérèrent radicalement. (Signé) ARTHUR SAVARIAT, Polisseur, 156, rue Richelieu, Ste-Cunégonde.

Consultations Gratuites

Z. BRABANT

HERBORISTE

2242, Rue Notre-Dame, Montréal

PRODUITS DE LA
GRANDE CHARTREUSE

LIQUEURS, ELIXIR ET SPECIFIQUE DENTIFRICE.

Les consommateurs des produits authentiques de la "GRANDE CHARTREUSE" doivent exiger sur chaque bouteille le passe-partout ci-dessous signé par le Révérend Père Procureur L. Garnier :

POUR EVITER TOUTE CONTREFAÇON OU IMITATION, EXIGER SUR CHAQUE BOUTEILLE LE PASSE-PARTOUT CI-DESSOUS

Seuls Agents et Fondés de pouvoirs de la GRANDE-CHARTREUSE

AU CANADA

LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENTS

ALIMENTAIRES

de MONTRÉAL (limitée).



LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes

(Incorporé par Lettres Patentes, le 24 Décembre 1894)

Capital Action - - - - - \$50,000

Bureaux : 210, rue St - Laurent

TEL. BELL 7216

2851 Prix d'une valeur totale de \$5,800.00 seront distribués tous les mercredis

1 PRIX DE	\$1,000.00
1 " " "	400.00
1 " " "	150.00

Et une foule d'autres prix variant de \$50.00 à \$1.00.

PRIX DU BILLET - - - - - 10 CENTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays, sur réception du prix et de 3c en timbres pour frais de port.

HOPITAL PRIVE DU DR GADBOIS

238 et 242 Rue Cadieux

Près de la rue Ste-Catherine

Fondée en 1893 par le Dr J. P. Gadbois, ex-médecin surintendant de l'Institut Murphy. Traitement rapide de l'ivresse, délire, etc. Traitement radical des habitudes d'intempérance, morphomanie, etc., par la méthode du Gold Cure.

MESDAMES

Toutes les dames élégantes
Emploient.

"CREME LA SIMON"



Mme ADELINA PATTI dit :
"Elle est sans pareille."

Elle blanchit, tonifie et donne à la peau un délicieux parfum

Elle guérit en une nuit les Boutons, Gerçures, Engelures

J. SIMON, PARIS

Agent général pour le Canada :

G. ALFRED CHOUILLOU, Montréal

J. B. C. TRESTLER L.C.D.

Chirurgien - Dentiste

200 RUE ST-DENIS

Au-dessus de la phar. Baridon

Extraction de dent sans douleur par le chloroforme, l'éther, le protoxide d'azote, ou la chlorure d'éthyle. Dents posées sans palais ou sur monture en or, aluminium, vulcanite ou cellul'oid. Obturation en or, argent, platine, porcelaine. Couronne en or.

GEORGE VIOLETTI

Seul fabricant de Harpes au Canada. Spécialité : Réparations d'instruments en cuivre et bois. Argentures, dorures, etc.

N° 112 RUE GOSFORD

MONTRÉAL



AUX DAMES

ACADEMIE FONDÉE EN 1891

Notre nouveau corsage sans couture est une des merveilles du jour. L'ajustement est parfait sans être obligé d'essayer. Les cours comprendront le Dessin des Patrons, la Coupe, l'Assemblage, l'Essai, la Rectification, les Garnitures du Corsage, la Jupe, le Manteau, le Dolman, etc., etc., etc.

ACADEMIE, 88 RUE ST-DENIS, Montréal. Téléphone 6057.

Mme E. L. ETHIER, Principale.

DENTISTE

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. BROUSSEAU, L.D.S.

No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

La Nouvelle Revue
10, Boulevard Montmartre, Paris.
Directrice : Madame Juliette ADAM

6 mois	14
12 mois	26
18 mois	50
Paris et Sous-Abonnements	56
Strasbourg, etc.	62
17	32
32	17

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

l'abonnement

LA REVUE HEBDOMADAIRE

La plus intéressante des revues parisiennes

ABONNEMENT, \$6.00 PAR AN - 6 Mois \$3.00

La Revue Hebdomadaire publie la première, après l'apparition en volume, les romans des principaux écrivains de ce temps notament, Paul Bourget, François Coppée, O. Daudet, etc. S'adresser à la LIBRAIRIE DERMIGNY, 126 W. 23th Street, New-York, ou à la succursale, 1608, Notre-Dame, Montréal. G. Baril, gerant.

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new boxes, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address: MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.